

DÉCÈS DE ABDERRACHID BOUKERAZA
Le Premier ministre présente ses condoléances à la famille du défunt

P. 24

66^e SESSION DE L'AP-OTAN
Fin des travaux avec la participation d'une délégation des deux chambres du Parlement

P. 24

COVID-19 EN MILIEU SCOLAIRE
"Les faibles" cas enregistrés n'exigent pas la fermeture de tous les établissements à l'échelle nationale

P. 3

PROJET DE LOI SUR LA PUBLICITÉ

Belhimer : «corriger les dysfonctionnements enregistrés sur le terrain»

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé lundi que "le ministère est en passe d'élaborer un projet de loi sur la publicité, à même de corriger les dysfonctionnements enregistrés sur le terrain". Dans un entretien diffusé sur le site électronique "Dzair-Tube", le ministre a précisé que "la publicité nécessite une régulation urgente pour éviter l'anarchie et certaines pratiques négatives et non professionnelles", annonçant que le ministère était en passe d'élaborer un projet de loi sur la publicité, à même de corriger les dysfonctionnements enregistrés sur le terrain".

P. 24

DKnews/APS



CONSEIL INTERMINISTÉRIEL

Stress hydrique : "assurer l'approvisionnement en eau"

P. 3

PROJET DE LOI DES FINANCES 2021

Le Conseil de la nation entame le débat

P. 4

COVID-19

120 employés de la Santé décédés et plus de 9.000 autres contaminés

P. 10

SANTÉ

SOMMEIL

Une cure thermale peut-elle remplacer les somnifères ?

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1

Le protocole sanitaire anti-Covid appréhendé par les clubs

P. 21



LIVRE - PARUTION

Trois nouvelles publications des éditions "Barzakh" en librairie

P. 16

JUSTICE

Plainte contre le quotidien El Watan à Annaba : demande d'une enquête complémentaire

P. 24

SÉISME

Nouvelle secousse tellurique de magnitude 3 à El Harrouch (Skikda)



Une secousse tellurique de 3 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée mardi à 10h14 à El Harrouch dans la wilaya de Skikda, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de cette secousse tellurique a été localisé à 11 km au sud-ouest d'El-Harrouch, précise la même source.

Il s'agit de la quatrième réplique consécutive après celle annoncée lundi de magnitude 3,4 enregistrée à 11h55 et des deux autres secousses signalées dimanche à 06h17 et 12h10 de magnitude 3,9 degrés chacune suite à un tremblement de terre de magnitude 5,2 degrés enregistré à 04h53.

ACCIDENTS DE LA ROUTE
6 morts et 20 blessés dans 16 accidents en 24 heures

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 20 autres ont été blessées dans 16 accidents de la circulation enregistrés dimanche à travers le territoire national, a indiqué lundi un communiqué de la Gendarmerie nationale (GN).

Ces accidents ont eu lieu à Boumerdes, Tiaret, Adrar, Sidi Bel Abbès, Relizane, Tissemsilt, Mascara, Biskra, El-Oued, Ghardaïa, Batna, Sétif et Mila, a précisé la même source.

Les unités de la GN ont réussi, dans plusieurs opérations distinctes à travers le pays, les 21 et 22 novembre 2020, à saisir 4 quintaux de chique de contrefaçon, 1.748 sacs pour emballer ce même produit, 57.000 papiers de tabac à chiquer (massa), 34.900 bavettes, 296 bouteilles de gel désinfectant de différents types, 3.576 bouteilles de boisson alcoolisées, 22 machines à café, 16 modems, 1.500 cartes de recharge de différents opérateurs téléphoniques, 100 téléphones portables et 10 véhicules de transport, a signalé la même source.

Ces opérations ont abouti à l'arrestation de onze (11) individus dans dix (10) wilayas du pays, à savoir : M'Sila, Boumerdes, Tlemcen, Mascara, Ain Témouchent, Tindouf, Batna, Jijel, Sétif et Bordj Bou Arreridj, a précisé la même source.

Concernant le trafic de psychotropes, les unités de la GN d'Alger et Annaba ont saisi le 22 novembre 398 comprimés psychotropes de différents types, ainsi que 2 véhicules de transport et arrêté quatre (4) individus.

S'agissant de la migration clandestine, les éléments de la GN à Mostaganem ont réussi, durant la même période, à arrêter huit (08) candidats à l'émigration clandestine par voie maritime et un autre individu organisateur de voyage.

TÉBESSA

Arrestation de trois employés de la commune de Bir El-Ater pour "détournement de fonds publics"

Trois (3) employés de la commune de Bir El-Ater (Sud de Tébessa) ont été arrêtés pour "détournement de fonds et abus de fonction", a indiqué lundi un communiqué de la cellule de communication et relations publiques de la sûreté de wilaya. La même source a précisé que la brigade économique et financière de la police judiciaire, en coordination avec le tribunal de Bir El-Ater, a traité une affaire de "détournement de fonds publics, abus de fonction et dilapidation de deniers publics", impliquant trois employés de la commune de Bir El Ater. Une enquête approfondie a été ouverte par les services sécuritaires et judiciaires, a fait savoir la même source, soulignant que onze (11) employés ont été entendus dans cette affaire de détournement de 108.000 DA.

Un dossier pénal a été établi et les trois présumés coupables, présentés devant le procureur près le tribunal de Bir El-Ater, ont été placés sous contrôle judiciaire, a-t-on conclu.

TLEMCCEN

Saisie de plus de 58 kg de kif traité



Les douaniers ont saisi dernièrement 58,8 kg de kif traité au niveau d'un tronçon de l'autoroute Est-ouest reliant la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris lundi dans un communiqué émanant de la cellule de communication de la direction régionale des Douanes de Tlemcen.

L'opération a été effectuée par des éléments de la brigade régionale de lutte contre la drogue et des équipes mobiles de Tlemcen et de Maghnia en collaboration avec un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'un barrage dressé au niveau de l'autoroute Est-ouest, à proximité du village de Sidi Senoussi, dans la commune de Oued Lakhdar (Tlemcen). Un véhicule a été intercepté et sa fouille a permis de découvrir la quantité de drogue saisie, soigneusement dissimulée dans un pneu à l'intérieur de la voiture, a-t-on indiqué.

Lors de cette opération, trois individus ont été arrêtés et déferés devant la justice territorialement compétente, a-t-on fait savoir.

TIARET

Décès de 4 personnes suite à une intoxication (source médicale)

Quatre personnes sont mortes et cinq autres sont dans un état critique au niveau de l'hôpital Youcef Damerdjil de Tiaret après apparition de symptômes d'intoxication, a-t-on appris lundi du directeur de cet établissement de santé publique, Sofiane Kai.

Le directeur de l'hôpital a indiqué que son établissement a accueilli dimanche à partir de 11 heures du matin neuf (9) malades avec des signes d'intoxication apparents qui ont été admis au service des urgences, soulignant que le corps d'une personne ayant rendu l'âme présentait les mêmes symptômes.

Le même responsable a fait savoir que sitôt l'accueil de ces malades par le service des urgences et leur transfert au service de réanimation, quatre dont l'état de santé était critique sont décédées et les cinq autres cas se trouvent en réanimation après avoir subi une opération de lavage d'estomac.

Les services de la sûreté de wilaya de Tiaret ont ouvert une enquête pour faire toute la lumière sur cette affaire, a-t-on indiqué de même source.

JUSTICE

Report au 7 décembre du procès de l'accusé Bouderbali Mohamed

Le parquet général près le pôle pénal économique et financier près la Cour d'Alger a annoncé lundi le report du procès de l'accusé Bouderbali Mohamed et ses coaccusés au 7 décembre prochain à la demande du collectif de défense, indique un communiqué de la Cour.

Le parquet général près le pôle pénal économique et financier près la Cour d'Alger informe que le procès de l'affaire Bouderbali Mohamed et ses coaccusés enrôlée initialement pour aujourd'hui le 23 novembre 2020 a été reportée au 7 décembre à la demande du collectif de défense de l'accusé Bouderbali Mohamed en raison de la contamination de certains prévenus au Covid-19, lit-on dans le communiqué.

ALGÉRIE-PORTUGAL

Le ministre de l'industrie évoque la coopération bilatérale avec l'ambassadeur portugais



Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a reçu mardi à Alger, l'ambassadeur du Portugal en Algérie, M. Luiz de Albuquerque Veloso, avec lequel il a abordé l'état de la coopération industrielle bilatérale, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère, les deux parties ont passé en revue les relations économiques bilatérales, notamment dans le secteur industriel et les moyens de les promouvoir.

M. Ait Ali Braham a abordé les dernières mesures prises par le Gouvernement ainsi que le nouveau code de l'investissement qui sera prêt avant la fin de l'année en cours, a précisé la même source.

Il a indiqué que ces nouveaux dispositifs, conformes aux normes internationales en la matière, visent à lever les contraintes et à offrir des garanties mutuelles aux investisseurs.

De son côté, l'ambassadeur portugais a exprimé l'intérêt de son pays de renforcer les liens de coopération avec l'Algérie estimant que beaucoup d'opportunités de partenariat s'ouvrent entre les deux pays suite aux réformes opérées en Algérie, notamment après la levée de la règle 51/49 qui régissait l'investissement étranger, a conclut le communiqué.

CONFINEMENT - CONTRAVENTIONS

Plus de 4000 véhicules mis en fourrière pour non-respect des règles de confinement



Au total, 4293 véhicules ont été mis en fourrière par les services de police pour non-respect des mesures de confinement, a indiqué mardi la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

"Suite aux opérations de contrôle effectuées dans les 32 wilayas concernées par le confinement sanitaire, les services de la Police ont mis en fourrière 4293 véhicules, dont 827 motocycles, pour non-respect des horaires du confinement sanitaire", a précisé le communiqué.

S'inscrivant dans le cadre de la préservation de la santé publique, cette opération a pour objectif de s'assurer de l'application des mesures de prévention décidées par les pouvoirs publics afin de lutter contre la propagation du coronavirus (Covid-19), a ajouté la même source.

A cette occasion, la DGSN a appelé les citoyens à poursuivre leur contribution aux efforts de protection de la santé publique, et à respecter les mesures préventives visant à enrayer la propagation de la pandémie.

CONSEIL INTERMINISTÉRIEL

Stress hydrique : des mesures urgentes pour assurer l'approvisionnement en eau

Des mesures urgentes ont été prises lundi, lors d'un Conseil interministériel présidé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à l'effet d'atténuer au maximum les effets du stress hydrique dont souffre actuellement le pays, selon un communiqué des services du Premier ministre.

Ces mesures visent à garantir "non seulement la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable de la population, mais également la sécurisation du système national de production

agricole", selon le communiqué. Le Conseil interministériel a été consacré "au plan d'action urgent pour contenir les impacts du stress hydrique, notamment avec l'enregistrement, ces derniers mois, d'une pluviométrie inférieure à la moyenne, et une augmentation de la consommation d'eau, ce qui induirait un déficit hydrique précoce, si les conditions météorologiques persisteraient durant les prochains mois dans un scénario pessimiste", poursuit le communiqué.



PROJET DE LOI DES FINANCES 2021

Le Conseil de la nation entame le débat

Les membres du Conseil de la nation ont entamé lundi le débat du projet de loi des finances 2021 (PLF 2021), élaboré dans une conjonction exceptionnelle marquée par la pandémie de la covid-19 et une crise économique mondiale.

Lors d'une plénière, présidée par le président du Conseil Salah Goudjil, consacrée au débat du texte présenté par le ministre des Finances, Ayman Benabderrahmane, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar, plusieurs intervenants ont salué les mesures contenues dans ce texte, tandis que d'autres ont critiqué certains articles, estimant qu'ils "ne profitent pas aux citoyens". Pour le sénateur, Hamid Bouzekri, "la nouvelle loi des finances manque terriblement de textes pour la construction d'une économie hors hydrocarbures, d'autant qu'elle dépend excessivement de la fiscalité pétrolière et des différents impôts et textes pour remédier à l'absence de ressources financières".

Et d'ajouter que la "dépréciation récente du dinar algérien face au dollar américain constitue "un impôt indirect sur les prix que le citoyen devra payer",

précisant que cette dévaluation conduira ainsi "à la hausse des prix des produits de base et à la baisse du pouvoir d'achat". Par ailleurs, certains sénateurs ont déploré la réduction du budget dédié au secteur de la santé de 4% en pleine crise sanitaire. A ce propos, le sénateur Fouad Sebbouta a déploré la situation "critique" des structures du secteur, en raison du manque d'équipements médicaux, appelant au "dégel des projets de réalisation de CHU dans certaines wilayas pour la prise en charge de leurs habitants et ceux des wilayas avoisinantes". De son côté, le sénateur Naceur Benabra a évoqué "l'absence du développement local en raison de la centralisation de la décision", appelant à "la valorisation des ressources locales privées et à la garantie d'un appui logistique aux produits avec l'aide des diplomates à l'étranger, en faisant la promotion des marchandises locales.

Pour sa part, Ahmed Bouzenane, a souligné "la problématique du déficit du budget général de l'Etat et les moyens d'y pallier", appelant à la relance des secteurs vitaux hors hydrocarbures et du projet de l'énergie solaire en partenariat avec l'Allemagne

(Desertec) mais aussi les secteurs du tourisme et de l'agriculture.

Les intervenants ont également posé le problème de la disponibilité de la liquidité monétaire enregistré récemment ainsi que le marché parallèle qui affaiblit l'économie nationale.

D'autres ont mis l'accent sur la nécessité de prendre en charge l'insertion socio-professionnelle des contractuels et l'affectation de budgets pour leur titularisation. Dans son rapport préliminaire présenté avant le début du débat du texte en plénière, la Commission des finances et du budget a lu le résumé des préoccupations soulevées par ses membres au ministre de finances lors de la séance tenue jeudi dernier. Parmi ces préoccupations, "l'absence d'une vision claire sur le problème du personnel du filet social". La Commission s'est interrogée sur les mesures douanières que le gouvernement compte prendre pour lutter contre le transfert illicite de devise vers l'étranger.

Le Conseil reprendra mardi le débat du PLF 2021 avant d'écouter les réponses du ministre aux préoccupations des sénateurs.

LOGEMENT - AADL

Lancement à la fin du mois en cours des travaux de réalisation de 140.000 logements (DG)

Les travaux de réalisation de 140.000 logements en location-vente seront lancés vers la fin du mois en cours dans un certain nombre de wilaya, a annoncé lundi à Ain Defla, le DG de l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement (AADL), Belaâribi Mohamed Tahar.

"D'ici à quelques jours, c'est-à-dire vers la fin du mois en cours, tous les projets AADL à l'échelle nationale s'élevant à quelques 140.000 unités auront été lancés", a précisé M. Belaâribi en marge de la cérémonie d'attribution de 1.800 logements ADDL à Ain Defla.

Tout en assurant que le choix des terrains sur lesquels les constructions en question seront édifiées a été fait, il a mis en avant l'importance du respect des normes esthétiques et de réalisation des nouvelles constructions.

Rappelant qu'un total de 30.000 logements en location-vente sera attribué avant la fin de l'année en cours à l'échelle nationale, il a fait état de la volonté de son organisme de poursuivre sur cette lancée. "L'opération d'attribution des logements entamée durant le mois en cours ne s'arrêtera pas et l'AADL en livrera chaque fois qu'un quota en cours de réalisation aura été complètement achevé", a-t-il souligné.

S'attardant sur le quota de 1.800 logements attribués au profit de la wilaya de Ain Defla lequel englobe 1.200 unités à El Attaf et 600 autres à Ain Defla et Sidi Lakhdar à raison de 300 chacune, il s'est félicité des efforts déployés pour l'achèvement des travaux dans les délais impartis. En raison de la crise sanitaire induite par la pandémie du nouveau coronavirus, il a fait état de la mise en place d'un programme quotidien visant à remettre les clés des logements à un groupe restreint de souscripteurs.

"Il est clair que la cérémonie d'attribution d'aujourd'hui a été symbolique en raison de la pandémie du nouveau coronavirus et c'est pour cette raison que nous avons mis en place un programme quotidien visant à remettre les clés à un groupe restreint de souscripteurs dont le nombre oscille entre 50 et 80", a-t-il précisé.

M. Belaâribi a, par ailleurs, fait état d'un autre quota de 4.400 unités en cours de réalisation à l'échelle de la wilaya, dont l'avancement des travaux a atteint des taux "satisfaisants", faisant état de la distribution d'un autre quota avant la fin de l'année en cours.

A ce quota (4.400 unités) viendra s'ajouter un autre d'une consistance de 1.005 unités, a-t-il ajouté, faisant état de l'installation, "d'ici à quelques jours", des entreprises chargées de sa réalisation.

Notant que l'obtention d'un logement constitue un facteur de stabilité, de surcroît en ces temps de pandémie, le wali de Ain Defla, Embarek El Bar s'est félicité que le côté esthétique ait été respecté dans les logements réceptionnés. Tout en observant que la wilaya de Ain Defla ne s'est pas vue attribuée de logements dans le segment AADL depuis 2013, il a noté que le quota de 1.800 attribué ce lundi fait partie d'un total de plus de 7.000 unités.

"Nous avons travaillé d'arrache-pied pour avoir les terrains et régler le problème du foncier", a assuré le chef de l'exécutif, faisant état d'un programme "ambitieux" de réalisation de logements AADL pour l'année 2021. La cérémonie symbolique d'attribution de logements a été abritée par la maison de la Culture Emir Abdelkader de Ain Defla dans une ambiance empreinte de convivialité en présence des heureux bénéficiaires. Au paroxysme de la joie, les souscripteurs ont, à l'unisson, soutenu que l'attribution d'un logement constituait "un tournant dans la vie", déplorant qu'ils aient, des années durant, souffert de la location exorbitante des logements de la part de particuliers.

A la fin de la cérémonie d'attribution, M. Belaâribi s'est rendu au site d'El Attaf (30 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya) où il a visité un logement modèle parmi ceux attribués en cette journée.

COVID-19

"Les faibles" cas enregistrés en milieu scolaire n'exigent pas la fermeture de tous les établissements éducatifs à l'échelle nationale

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Abdelrahmane Benbouzid a affirmé, lundi à Alger, que "les faibles" cas de contamination au nouveau coronavirus enregistrés de temps à autre en milieu scolaire n'exigeaient pas la fermeture de "tous les établissements éducatifs à l'échelle nationale".

Invité de l'émission "Forum de la radio" diffusée sur les ondes de la chaîne 1 de la radio nationale, accompagné du directeur des services sanitaires au ministère de la Santé, Pr Lyes Rahal et du directeur de la prévention et porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar, M. Benbouzid a souligné que le ministère de la Santé recevait au quotidien des rapports exhaustifs du ministère de l'Éducation sur les nouveaux cas de contamination en milieu scolaire. "Les cas enregistrés ne sont pas inquiétants

et n'exigent pas la fermeture de tous les établissements éducatifs à l'échelle nationale", a-t-il poursuivi.

M. Benbouzid a ajouté que les vacances scolaires de par le monde "sont étudiées et les élèves s'étaient suffisamment reposés lors du confinement sanitaire et la fermeture des écoles", soulignant qu'"on ne peut en aucun cas sacrifier l'avenir des élèves tant que la plupart des établissements éducatifs ont adopté un plan rigoureux de prévention, meilleur que celui prévu dans le protocole sanitaire mis en place par le comité spécialisé.

Cependant, M. Benbouzid n'a pas écarté la fermeture de certains établissements mais uniquement en cas de forte contamination". Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait affirmé, samedi depuis Tipasa, que la fermeture des écoles en raison de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus "n'est pas à l'ordre du jour actuel-

lement". Evoquant la situation épidémiologique en général dans le pays, le Pr Benbouzid a déclaré qu'elle "n'est pas complètement différente du reste du monde. L'Algérie a acquis une expérience de 9 mois pour la gérer et assuré un nombre suffisant de lits, de fournitures médicales et de médicaments disponibles au niveau des établissements hospitaliers, en plus des tests de dépistage du virus disponibles au niveau de plus de 30 laboratoires dans le secteur public et 20 laboratoires dans le secteur privé. En ce qui concerne les mesures à prendre en cas d'augmentation du nombre des personnes contaminées à travers le pays, le ministre a fait savoir que les pouvoirs publics s'y sont déjà préparés, à travers la mobilisation des moyens nécessaires au niveau des établissements hospitaliers notamment les lits et de l'oxygène, en sus de l'installation, le cas échéant, d'hôpitaux de campagne en coordination

avec les parties concernées, saluant le rôle du secteur privé, toutes spécialités confondues, dans le soutien du secteur public, en prenant en charge les patients. S'agissant de l'acquisition du vaccin anti Covid-19, M. Benbouzid a réitéré la disponibilité de l'Etat à l'importer dès la réunion de toutes les conditions requises dans ce vaccin, et après négociation avec les laboratoires qui disposent d'un vaccin "efficace" et recommandé par l'Organisation mondiale de la santé et du groupe "COVAX", auquel l'Algérie a adhéré pour sa sécurisation au profit des citoyens.

Concernant les tests, le premier responsable du secteur a indiqué que la technique PCR demeure le seul moyen efficace et fiable pour le dépistage de l'infection au coronavirus, alors que l'utilisation de tests rapides permet seulement de rechercher la présence d'anticorps au coronavirus et ce après la contamination ou la guérison.

FINANCES

M. Benabderrahmane au 5^{ème} Forum arabe des Finances publiques

Le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a participé lundi, par visioconférence, aux travaux du 5^{ème} Forum arabe des Finances Publiques, a indiqué le ministère dans un communiqué. Organisée conjointement par le Fonds Monétaire Arabe et le Fonds Monétaire International, cette réunion a porté sur le thème "La pandémie de la Covid-19 et le soutien vital dans les pays arabes", fait savoir le communiqué.

"Dans le cadre de ce forum, les ministres des Finances arabes se sont penchés sur les évolutions et les perspectives macroéconomiques à l'ère de la Covid-19, ainsi que sur la question de la protection sociale, notamment pour les populations les plus vulnérables", précise la même source.

Dans son intervention, M. Benabderrahmane a indiqué qu'avec la recrudescence des cas infectés par cette pandémie, "les Etats devront accroître davantage leur rôle économique et social, en vue de mobiliser les moyens de résilience pour clôturer l'exercice en cours, mais aussi pour préparer les conditions d'une relance économique à court et moyen termes pour une sortie de crise".

A cet égard, le gouvernement algérien s'attelle, a-t-il souligné, à trouver "les solutions les plus viables pour atténuer les retombées de cette crise en vue de s'inscrire dans une trajectoire de croissance économique durable". Lors de son intervention sur la problématique "Assurer un soutien vital aujourd'hui et maintenir une



protection sociale pour l'avenir", pour partager l'expérience de l'Algérie en la matière, le ministre a précisé que, depuis son indépendance, "notre pays a énormément investi dans ce domaine".

Il a également rappelé que les fondements juridiques de ce système de protection sociale trouvent leurs ancrages dans la constitution, qui consacre la gratuité de l'enseignement et son caractère obligatoire, ainsi que le droit de tous les citoyens à la protection de leur santé et celle de leurs enfants. Sur un autre plan, le ministre des Finances a présenté le dispositif de riposte mis en

place par l'Algérie pour lutter contre la pandémie de Covid-19 et contrer ses répercussions socio-économiques. Il a également souligné que les pouvoirs publics œuvrent pour la mise en place de mesures pour assurer la viabilité financière du système de protection sociale et le rendre plus juste et inclusif.

Le gouvernement algérien porte un intérêt particulier à la réforme fiscale

En ce qui concerne les finances publiques, "M. Benabderrahmane a signalé que le gouvernement algérien porte un intérêt parti-

culier à la réforme fiscale dont le principal objectif demeure l'élargissement de l'assiette fiscale à travers le renforcement de la confiance contribuable-administration, ainsi que la simplification des procédures administratives pour faciliter l'acquiescement du devoir fiscal par les assujettis à l'impôt".

De plus, le ministre a souligné que l'Algérie s'est également engagée à mettre en place un cadre budgétaire responsabilisant qui vise à asseoir un nouveau modèle structuré par les objectifs des politiques publiques et faisant l'objet d'une évaluation continue sur les résultats obtenus. A noter qu'outre les perspectives économiques de la région à la lumière du contexte marqué par la Covid-19, le débat a porté essentiellement sur la teneur des expériences évoquées lors de cette rencontre, pour le soutien à apporter aux franges les plus vulnérables de la société, et pour atténuer l'impact de la crise sanitaire.

Il a également été question de la nécessité de la soutenabilité des systèmes de protection sociale sur les moyen et long termes.

SOLIDARITÉ - CORONAVIRUS

M^{me} Krikou inspecte l'application du protocole sanitaire à l'Ecole des jeunes sourds-muets de Rouiba

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a inspecté, lundi à l'Ecole des jeunes sourds-muets de Rouiba (Alger), l'application du protocole sanitaire visant à juguler la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) pour les scolarisés aux besoins spécifiques, approuvé et adopté par le Comité scientifique relevant du ministère de la Santé.

Mme Krikou, qui était accompagnée de la ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats, a donné le coup d'envoi de la campagne nationale d'assainissement et de désinfection des structures publiques, tout en sensibilisant au respect strict des mesures barrières pour lutter contre la pandémie de la Covid-19.

Dans ce cadre, Mme Krikou a insisté sur une «bonne» prise en charge des établissements d'enseignement spécialisés, des centres pour personnes âgées, des établissements de Diar El Rahma, des enfants en détresse et des personnes aux besoins spécifiques, en veillant à l'application rigoureuse des mesures préventives dans ces structures relevant du secteur de la Solidarité Nationale, suite à la propagation de la pandémie du coronavirus ces derniers jours. La ministre a rappelé toutes les mesures prises pour juguler la propagation de la pandémie dans ces centres, précisant qu'un guide du protocole sanitaire, approuvé par le ministère de la Santé, a été envoyé à tous les établissements relevant de son secteur pour

une application stricte à même de protéger cette catégorie vulnérable de la société. Mme Krikou a tenu à saluer le respect par le personnel de l'éducation, les enseignants et parents d'élèves du protocole sanitaire pour éviter la propagation de la pandémie, soulignant que ces établissements spécialisés relevant de son secteur "font preuve de vigilance, poursuivent les campagnes de sensibilisation et assurent des opérations d'assainissement et de désinfection pour faire face à la pandémie, et ce dans le cadre du respect du protocole sanitaire".

Concernant la prise en charge des sinistrés du séisme enregistré dimanche dans la wilaya de Skikda, la ministre a fait savoir que son secteur avait pris l'initiative d'envoyer des cellules de proximité, constituées notamment de médecins et de psychologues dans la région afin d'intervenir rapidement et d'assurer une prise en charge et un soutien socio-psychologique aux sinistrés de ce séisme pour soulager leurs douleurs, comme c'était le cas pour ceux du séisme ayant secoué récemment les wilayas de Jijel et Mila.

Après avoir affirmé suivre de près la situation dans cette région, Mme Krikou a précisé que la Direction de l'Action Sociale (DAS) relevant du secteur de la Solidarité nationale coordonnait actuellement avec les autorités locales, en vue de recenser les familles sinistrées pour une meilleure prise en charge et leur apporter aide et assistance, rassurant qu'aucune perte hu-

maine n'est à déplorer. De son côté, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Nassira Benharrats a évoqué le programme tracé par son secteur, lequel vise à généraliser les opérations de désinfection, de nettoyage et de sensibilisation au niveau national, afin d'endiguer la propagation de la pandémie du coronavirus, faisant état, à ce propos, de plusieurs opérations de nettoyage et de désinfection menées dans plusieurs structures et établissements publics.

Elle a en outre qualifié cette opération de désinfection, lancée lundi au niveau de l'école des jeunes sourds-muets de Rouiba, de "très importante" pour la prise en charge de cette catégorie d'enfants qui a besoin d'une "attention particulière".

Cette opération de désinfection, ajoute-t-elle, sera généralisée à tous les établissements et centres relevant du secteur de la Solidarité nationale, notamment les centres pour personnes âgées, Diar Errahma, les centres de l'enfance assistée et les différents établissements spécialisés pour aider ces catégories vulnérables à faire face à la pandémie. Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables avait lancé, durant la semaine écoulée, cette opération nationale de nettoyage de toutes les structures et les établissements publics, ciblant, dans un premier temps, les bureaux de poste qui connaissent une forte affluence quotidienne des citoyens.

APS

UNIVERSITÉ - ENTREPRENEURIAT

La promotion de l'entrepreneuriat au centre d'un webinaire organisé par l'ANSEJ et l'ESSB d'Oran

La promotion de la culture entrepreneuriale en milieu des étudiants a été, lundi, au centre d'un webinaire organisé par la Maison de l'entrepreneuriat de l'Ecole supérieure en sciences biologiques (ESSB) d'Oran et l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ). Organisée en ligne à l'occasion de la semaine de l'entrepreneuriat, la première édition de l'Université d'automne s'étalant sur deux jours, sera l'occasion pour les étudiants de prendre amplement connaissance de l'ensemble des étapes à entreprendre avant, pendant et après la réalisation de la micro-entreprise.

Pour Mme Nafila Kerrouche, formatrice et représentante de l'ANSEJ, l'entrepreneuriat peut offrir aux étudiants des opportunités pour mettre en œuvre leurs projets et créer des emplois même pour d'autres personnes. "Il suffit d'avoir une idée claire et précise sur le projet que vous comptez réaliser dans ce cadre dans n'importe quel domaine autorisé et vous trouverez les facilités administratives et financières, qui vous permettront de concrétiser votre micro-entreprise sur le terrain et réussir ainsi votre avenir", a-t-on souligné.

Pour elle "beaucoup de moyens et dispositifs ont été mis à la disposition des étudiants par l'Etat pour transformer leurs idées innovantes en projets concrets, dont le dispositif ANSEJ. "Il existe une véritable pépinière des futurs gestionnaires d'entreprises que nous nous proposons de prendre en main afin de leur inculquer les techniques modernes d'entrepreneuriat et les inciter à créer leurs propres entreprises", a-t-elle encore indiqué.

L'Agence finance les projets innovants des jeunes étudiants après l'aval des maisons de l'entrepreneuriat, implantées au niveau des différentes universités. Un cadre de l'ANSEJ, formateur et accompagnateur des jeunes porteurs de projets est installé de façon permanente dans chaque maison d'entrepreneuriat, a-t-on fait savoir. Pour sa part, Sabiha Touami, chargée d'études au département des crédits de la Banque nationale d'Algérie (BNA) a évoqué les facilités financières accordées aux porteurs de projets innovants dont le non remboursement du crédit par les jeunes promoteurs pour les trois premières années, ainsi que des taux d'intérêt nuls.

Une étude préalable est réalisée par les chargés d'études de la banque traitant la faisabilité, la fiabilité ainsi que la rentabilité du projet ainsi que les créneaux autorisés, a-t-elle indiqué.

D'autres interventions autour des procédures d'affiliation à la CNAS et à la CASNOS, d'inscription au registre de commerce et la création juridique des entreprises, ont également été proposées lors de ce webinaire qui a vu la participation d'un bon nombre d'étudiants.

BOUIRA

Logements sociaux : distribution prochaine de 3.300 unités

Plus de 3.300 logements sociaux seront distribués prochainement à travers plusieurs communes de la wilaya de Bouira, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Selon un communiqué du cabinet du wali Lekhal Ayat Abdeslam, dont l'APS détient une copie, 3.382 logements sociaux et de résorption de l'habitat précaire (RHP) sont achevés et en attente de distribution.

"Ces logements sont achevés, et les commissions de Daïra chargées de les distribuer sont en train de mener leurs enquêtes sur les postulants, avant qu'elles ne passent prochainement à la distribution", a souligné le wali dans son communiqué.

Le même responsable a expliqué, entre autres, qu'il reste quelques dernières retouches

à effectuer sur un nombre de logements notamment à Bir Ghalou (Ouest de Bouira). Sur ces logements sociaux qui seront distribués prochainement, 326 unités sont implantées dans la commune de Kadiria (Ouest) et 300 autres à Sour El Ghoulane (Sud), selon les détails contenus dans les communiqués de la wilaya.

"Les commissions de Daïra sont en train d'examiner tous les dossiers reçus pour assainir les listes des bénéficiaires", a encore précisé le premier responsable de la wilaya. Le nombre de demandes de logements sociaux à Bouira a atteint les 13.801, dont plus de



2.100 dossiers ont déjà été examinés par les commissions, est-il précisé dans le même communiqué de la wilaya. "Le travail d'enquête se fait sur le

terrain par six brigades pour pouvoir établir les listes finales des bénéficiaires", a conclu le chef de l'exécutif local.

SOUK AHRAS

Plus de 8.000 quintaux de romarin récoltés

La conservation des forêts de la wilaya de Souk Ahras a obtenu, au titre de l'opération de récolte du romarin, entamée en juillet passé et se poursuivant jusqu'à juin 2021, une production "considérable" estimée à 8.075 quintaux de cette plante aromatique, a indiqué lundi, le chef du service des ressources de la conservation, Mohamed Zine.

La vente de cette récolte a débuté au profit de deux opérateurs activant à Annaba et Souk Ahras dans le domaine de l'extraction des huiles essentielles ex-

portées essentiellement vers des pays européens, selon la même source qui a souligné que la récolte de cette plante se déroule dans les forêts de Lehmana (commune de Sidi Fredj) et Bousseouss (entre Taoura et M'daourouch).

Selon le même cadre, la wilaya de Souk Ahras renferme "d'importantes" ressources florales dont le romarin, le basilic, le pistachier lentisque et l'arbuscule dont l'exploitation par des investisseurs et associations de femmes rurales pourrait être génératrice de richesses et emplois.

En cas de conditions climatiques favorables, la production de romarin de la wilaya peut atteindre annuellement 14.000 qx, a ajouté le même cadre forestier qui a assuré que la récolte de cette plante en a favorisé une meilleure régénération et croissance.

Antioxydant et anti-inflammatoire, le romarin améliore la circulation sanguine, renforce l'immunité du corps humain, calme les arthroses et réduit les problèmes d'indigestion, selon des études scientifiques.

TIPASA

Plus de 3 milliards de DA de factures d'électricité et de gaz impayées à cause de la pandémie

Le montant des factures d'électricité et de gaz impayées, en raison de la pandémie de la Covid-19 a dépassé dans la wilaya de Tipasa, le chiffre "record" de trois milliards de DA, a-t-on appris, lundi, auprès du responsable de la direction locale de distribution d'électricité et de gaz.

M. Ahmed Brahimi, qui a rappelé que l'interruption de l'alimentation en énergie pour non-paiement des factures, est "suspendue jusqu'à stabilisation de la situation sanitaire", a indiqué que ces créances, estimées exactement à 3,446 milliards de DA, représentent une hausse de l'ordre de 87 % comparativement à l'année dernière et durant laquelle la direction de distribution de Tipasa a enregistré plus de 2,16 milliards de DA de créances im-

payées, à septembre 2019, a-t-il ajouté.

Ce même responsable a signalé que les mesures prises par la société concernant la "suspension des coupures d'électricité", en guise de "solidarité avec les citoyens en cette conjoncture sanitaire sensible, sont toujours de rigueur".

Détaillant ces créances, le responsable a fait part de plus de 2,16 milliards de DA détenus auprès des abonnés ordinaires (ménages), à septembre 2020 soit une hausse de 135 % comparativement à la même période de l'année dernière, où le montant des factures impayées par les ménages était de 858 millions de DA, a-t-il fait savoir. A cela s'ajoutent plus de 1,4 milliard de créances détenues auprès des services administratifs et des services publics, dont

le montant des factures impayées a augmenté de 30 % cette année, contre seulement 876 millions en 2019.

Pour récupérer son dû, sans avoir à recourir aux coupures d'électricité, la direction de distribution de Tipasa a mobilisé des équipes commerciales chargées de contacter les abonnés pour les sensibiliser quant à la nécessité de payer leurs factures, parallèlement à l'organisation de campagnes de sensibilisation aux mêmes fins.

M. Ahmed Brahimi a, aussi, exprimé ses "craintes" à l'égard des effets de ces circonstances exceptionnelles, ayant conduit à des difficultés financières pouvant relativement impacter la concrétisation des projets inscrits au titre du plan de développement des réseaux élec-

trique et de gaz et les différentes prestations fournies aux citoyens", a-t-il déploré. A cet effet, il a lancé un appel aux abonnés de la société en vue d'éviter le cumul des factures impayées, afin de préserver, a-t-il dit, la "pérennité de ce service public, considérant qu'il s'agit d'une société citoyenne dans le cadre de la responsabilité sociale et de la solidarité sociale", a-t-il soutenu.

Le même responsable a signalé de nombreuses formules de paiement mises à la disposition des abonnés, outre la possibilité d'un échelonnement de leurs dettes, à travers un contrat entre l'agence commerciale et l'abonné, prenant en compte "le nombre de factures impayées, le volume des dettes et les capacités financières de l'abonné".

ADRAR

Lancement d'une campagne de sensibilisation sur l'utilisation de l'e-paiement

Une campagne de sensibilisation sur les avantages multiples de l'utilisation du paiement électronique dans les espaces commerciaux a été lancée lundi à Adrar, en coordination entre les secteurs du Commerce et de la Poste et le mouvement associatif.

L'initiative s'inscrit dans le cadre d'un programme de vulgarisation au profit des commerçants sur la fourniture gratuite des terminaux de paiement électronique (TPE) et les divers avantages de leur utilisation, avant l'entrée en vigueur de l'obligation de leur exploitation par les opérateurs économiques, dès le début de l'année prochaine, a expliqué le chef de service de protection du consommateur et de la répression des fraudes, relevant de la direction du Commerce, Small Bensaddek.

Le représentant de l'unité de wilaya d'Adrar d'Algérie-Poste, Mebarek Meghounne, a affirmé, pour sa part, qu'Algérie-Poste met ces équipements gratuitement à la disposition des opérateurs économiques. Des équipements qui, a-t-il souligné, permettent aux clients d'éviter la pression sur les bureaux de Poste et, aussi, les risques de contamination au coronavirus à travers la manipulation de monnaies, en plus de la possibilité d'utilisation de la carte magnétique Edhabia pour leurs achats.

Dans le même contexte, le responsable du bureau de wilaya d'Adrar de l'organisation algérienne de protection du consommateur et son environnement, Cherif Serhani, a salué l'initiative et la fourniture gratuite par Algérie-Poste des TPE dans une première phase, en plus de contribuer aux efforts de lutte et de prévention de la propagation du Covid-19.

Abondant dans le même sens, le secrétaire général-adjoint de la Coordination nationale de protection de la société (représentation d'Adrar), Mehdi Dahbi, tout comme le représentant de l'association de défense du consommateur et de l'Environnement, Abdelwahab Belkheir, ont mis l'accent sur la sensibilisation du plus grand nombre de commerçants et d'opérateurs économiques à travers la wilaya sur l'intérêt de généraliser le recours au procédé du paiement électronique, vu les risques engendrés par la manipulation fréquente de monnaie en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle.

MÉDÉA

Raccordement en eau potable des villages de "Sahnoune" et "Benissane"

Les villages de "Sahnoune" et "Benissane", recensés comme zones d'ombre de la commune de Bouaichoune, à 24 km à l'ouest de Médéa, ont été raccordés, lundi, au réseau de distribution local d'eau potable, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Cette opération intervient dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement inscrit en faveur des populations des zones d'ombre, a-t-on noté.

Le raccordement de ces deux villages, totalisant des dizaines de foyers, intervient quelques jours seulement après l'alimentation en eau potable du village "Haouch Roubane", dans la commune de Si-Mahdjoub, à 38 km du chef-lieu de wilaya, a-t-on signalé.

Toujours selon la même source, les travaux d'adduction en eau potable d'un autre village, situé également dans les zones d'ombre de la commune de Bouaichoune, en l'occurrence "Tniet-Essamar", viennent d'être achevés et l'entrée en service de ce nouveau réseau d'adduction devrait intervenir dans les tous prochains jours, a-t-on ajouté.

APS

TINDOUF

Projet réussi d'alimentation en énergie solaire de l'école primaire Zoubir Bouadjadj

Le projet d'alimentation en énergie solaire de l'école primaire Zoubir Bouadjadj, située à la cité El-Wiam à Tindouf, constitue un modèle réussi en matière d'exploitation de source d'énergie renouvelable initié par la commune.

Dotée d'une mini-centrale de 20 kilowatts, produits à partir de 75 panneaux photovoltaïques, cet établissement scolaire a réussi à réduire sa facture d'électricité (conventionnelle) et valoriser cette expérience, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale (PAPC) de Tindouf, Laid Hebitar.

Cette mini-centrale intelligente, fruit d'une technologie allemande, assure une alimentation électrique pour l'éclairage de l'école à l'aide de lampes Led et le fonctionnement des chauffe-eaux et bascule automatiquement en mode d'alimen-

tation électrique classique (réseau Sonelgaz) en cas d'insuffisance énergétique, a-t-il précisé. Le projet "modèle" permettra également d'alimenter les climatiseurs, notamment en période des grandes chaleurs où la demande sur l'énergie électrique atteint son pic, sans avoir à s'inquiéter de la facture de consommation de l'électricité, a ajouté M. Hebitar. Selon le même responsable, l'expérience devra être reproduite dans d'autres établissements scolaires, en réponse au souhait de parents d'élèves et d'associations activant dans le domaine de l'éducation et de la formation. Ces derniers ont salué ce genre d'initiatives retenues dans le cadre de l'encouragement de l'exploitation des énergies propres et de l'amélioration des conditions de scolarisation dans cette wilaya.

ENVIRONNEMENT - GESTION DES DÉCHETS Un salon virtuel sur la gestion des déchets du 21 au 23 décembre

L'Agence nationale des Déchets (AND) organise son premier salon virtuel sur la gestion des déchets du 21 au 23 décembre prochain, sous le nom de "The Algerian virtual waste exhibition-AVWE", a indiqué, lundi dans un communiqué, l'Agence relevant du ministère de l'Environnement.

Cette manifestation, qui sera accessible en ligne entre le 21 et le 23 décembre sur le site www.avwe.and.dz, fait suite aux instructions de la ministre de l'Environnement, Nassira Benharrat, dans le cadre de la mise en réseau des acteurs de la gestion des déchets, précise le communiqué.

Sous la thématique "La gestion des déchets dans le contexte de la Covid-19", le salon connaîtra la participation de nombreux acteurs institutionnels et économiques, nationaux et internationaux, dans le domaine de la gestion des déchets.

Il sera animé à travers des conférences audiovisuelles, des lives et diverses autres activités relatives à l'information et à la sensibilisation sur les dangers liés aux déchets, dédiées aux enfants.

Des pitch pour les porteurs de projets et start-up seront également organisés et un espace dédié à l'innovation et à la recherche scientifique sera disponible, détaille l'AND.

Le salon, composé de stands virtuels, reproduit le fonctionnement d'un salon classique à travers des conférences et permettant des échanges d'information et des relations d'affaires entre exposants et visiteurs, réalisables sur "stand virtuel" par chat, Skype, email et téléphone via différentes applications.

Selon la même source, l'AVWE rassemble "les atouts virtuels pour optimiser les conditions de succès d'un événement qui ne pouvait se tenir physiquement dans le contexte de la persistance de la pandémie de la Covid-19".

Une fois enregistrés, les visiteurs accéderont au salon et peuvent y rechercher les exposants qui les intéressent via un moteur de recherche ou bien via le plan 3D du salon mis à disposition.

Ils sélectionneront par la suite les exposants qui s'enregistrent automatiquement dans un parcours programmé.

"Le salon virtuel 'AVWE' se veut comme un outil et un vecteur de communication et de promotion basé sur l'échange entre exposants et visiteurs, au service de la promotion et du développement de la gestion des déchets aux échelons national et international ainsi qu'au service de tous les opérateurs publics et privés du secteur", affirme la même source.

Selon l'AND, l'initiative comporte plusieurs objectifs, à savoir, la promotion et le développement de la gestion des déchets, la mise en valeur du rôle de cette gestion dans la préservation de l'environnement ainsi que la mise en exergue du fort potentiel économique que recèle le secteur, en mesure de contribuer, comme l'entend la gouvernance économique qu'édifie la nouvelle Algérie, à la création de richesse et d'emplois à travers l'émergence, à terme, d'une véritable économie circulaire.

"L'AND invite tous les professionnels du secteur de la gestion des déchets et les journalistes qui s'intéressent à cette activité, à vivre cette expérience inédite en devenant les acteurs du salon AVWE", conclut le communiqué.

CIMENT - EXPORTATION

Jijel : près de 2 millions de tonnes de clinker exportées depuis début 2020 à partir du port Djen Djen

Environ 2 millions de tonnes de clinker (ciment semi-fin) ont été exportées depuis début 2020 à partir du port Djen Djen de Jijel vers plusieurs pays, a indiqué lundi, le président directeur général (Pdg) de cette entreprise portuaire, Abdesselam Bouab.

"De janvier à novembre 2020, plusieurs opérateurs économiques activant dans le domaine de production du ciment à travers le pays, ont procédé à l'exportation d'environ 2 millions de tonnes de ciment (clinker) depuis le port Djen Djen", a-t-il déclaré à l'APS.

L'entrée d'un des opérateurs sur de nouveaux marchés en Amérique Latine comme le Pérou, le Brésil, Haïti et l'Etat Dominicain -vers lesquels une quantité d'environ 300.000 tonnes de ciment avaient été exportées durant les mois d'octobre et de novembre derniers- a été à l'origine de l'augmentation du volume d'exportation de clinker, a assuré le même responsable.

Cinquante pour cent (50%) de la quantité de clinker exportée, soit 1 million de tonnes de ciment, est le produit du Groupe

industriel des ciments d'Algérie (GICA), a précisé le même responsable, ajoutant que 75% de cette production (environ 750.000 tonnes) a été exportée par la Société des ciments de Ain El Kebira (SCAEC) de Sétif relevant de ce Groupe public.

De sa part, le chargé de l'information auprès de la Société des ciments de Ain El Kebira, Khemissi Rehal a indiqué à l'APS que de janvier à octobre 2020, pas moins de 40.000 tonnes de clinker ont été exportées vers l'Etat Dominicain, affirmant que des efforts sont déployés pour investir de

nouveaux marchés. Il a, dans ce sens, rappelé que le ciment produit par la SCAEC avait été exporté vers plusieurs pays africains comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée et la Gambie en plus des pays d'Amérique Latine, le Pérou et le Brésil notamment.

La quantité de ciment exportée par la Société des ciments d'Ain Kebira devra atteindre à fin 2020 "environ 800.000 tonnes, représentant le double de la quantité exportée en 2019", a-t-on conclu.

APS

CONSEIL DE LA NATION

Le ministre des Finances présente le PLF 2021

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane a présenté lundi le projet de loi de finances pour l'exercice 2021 (PLF 2021) devant les membres du Conseil de la nation lors d'une séance plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil par intérim, en présence de la ministre des Relations avec le parlement, Bessma Azouar.

Le PLF 2021 a été élaboré dans un contexte exceptionnel marqué par la conjonction de deux principaux facteurs, à savoir la récession économique mondiale et la crise sanitaire mondiale inédite, a précisé le ministre au début de sa présentation.

Le texte veille à la préservation des équilibres financiers publics, en faisant face aux incidences de la crise et en maintenant la durabilité économique du pays à travers l'activation des principes de rationalisation des ressources budgétaires et l'élargissement de l'assiette fiscale, outre l'amélioration du climat d'investissement et l'encouragement des exportations par la facilitation et la numérisation des procédures fiscales et douanières", a soutenu le ministre.

M. Benabderrahmane a mis en avant l'impératif de consacrer l'année 2021 à asseoir les fondements économiques du pays, à travers la reprise graduelle de l'activité économique afin d'atteindre un niveau permettant de rattraper les pertes enregistrées en 2020 en raison de la pandémie.

Il a en outre indiqué que le PLF 2021 tendait à atténuer les dysfonctionnements internes et externes au niveau des comptes de l'Etat et ce, à travers l'exploitation optimale des ressources financières disponibles et la poursuite par l'Etat de l'octroi des aides et subventions au profit des catégories vulnérables à faible revenu dans le but de préserver les acquis sociaux notamment dans les domaines de la santé et de l'enseignement,



en sus de la préservation du pouvoir d'achat du citoyen.

Il a rappelé que les transferts sociaux du budget de l'Etat pour 2021 s'élevaient à 1.929,35 milliards Da, soit une hausse de 81,58 milliards Da par rapport à 2020 et un taux de 4,43%. De même, les dispositions de ce texte facilitent la relance des activités des entreprises et des opérateurs économiques, notamment ceux touchés par la crise sanitaire due à la pandémie, ce qui permettra de relancer l'économie et réduire la dépendance de l'économie nationale aux hydrocarbures.

Pour ce faire, le ministre a rappelé la série d'exemptions et d'incitations destinées aux startups et aux incubateurs.

Le ministre a cité les mesures contenues dans le projet de loi relatives à la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale et la surfacturation, à travers la proposition de créer un dispositif de veille fiscale pour lutter contre ces phénomènes, ainsi que l'introduction d'une clause prévoyant la présentation de données sur

les fournisseurs et clients non physiques par les contribuables.

Concernant l'encouragement des investissements étrangers,

M. Benabderrahmane a évoqué l'amendement de l'article 49 de la loi de finances complémentaire de 2020, en introduisant une procédure qui exempte les investisseurs étrangers activant dans des secteurs autres que l'importation de matières premières et de marchandises destinées à la revente telles quelles, et ceux à caractère stratégique appartenant aux secteurs spécifiés dans l'article 50 de la loi 20-70, relative à la promotion de l'investissement, de l'obligation d'avoir un partenariat local. L'année prochaine verra une croissance économique à concurrence de 4%.

Les revenus pétroliers devraient augmenter à 23,21 milliards USD en 2021 sur la base du prix référentiel du baril de pétrole de 40 USD, alors que les revenus augmentent à 28,68 milliards USD en 2022 et reculent à

26,45 milliards en 2023.

En contrepartie, la loi prévoit une baisse de la valeur des marchandises importées dans le cadre de la rationalisation continue des importations, de 14,4 % avec la valeur en cours en 2021, par rapport à la clôture 2020, pour ainsi atteindre 28,21 milliards USD et 27,39 milliards USD en 2022 et arriver jusqu'à 27,01 milliards USD en 2023. Il est prévu également une hausse des dépenses globales du budget de 7372,7 milliards de DA (loi de finances complémentaire 2020) à 8113,3 milliards de DA (10 %) en 2021 (+10 %) pour arriver ensuite à 8.605,5 milliards de DA en 2022 (+6,07 %) et 8.680,3 milliards de DA en 2023 (+0,9 %).

Il s'agit du budget de fonctionnement qui devrait augmenter de 5,1 % durant la période 2021-2023 pour atteindre 5.314,5 milliards de DA en 2021 (+11,8 %), 5.358,9 milliards de DA en 2022 (+0,8 %) et 5.505,4 milliards de DA en 2023 (+2,7 %). Les dépenses d'équipement atteindront 2.798,5 milliards de DA en 2021 (+6,8 %) et 3.246,6 milliards de DA en 2022 (+16,01 %) et baisseront ensuite à 3.174,9 milliards de DA en 2023 (-2,2 %), selon les chiffres de l'exposé. Le déficit budgétaire devrait augmenter en 2021 à 13,57 % du produit intérieur brut (PIB) contre 10,4 % dans la loi de finances complémentaire 2020. Pour l'inflation, la loi de finances 2021 prévoit "une légère accélération" en 2021 pour atteindre 4,50 %.

Le texte a été soumis, suite à cette présentation, au débat des membres du Conseil de la nation.

FINANCE ISLAMIQUE

Approche commune de l'action de communication entre les banques et l'Autorité nationale charaïque nationale de la fatwa

Les directeurs de l'information et de la communication des banques et établissements financiers qui commercialisent des produits de la finance islamique ont convenu lors de leur réunion, lundi à Alger, de l'élaboration d'une approche commune de l'action de communication collective entre les banques et l'Autorité nationale charaïque de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique. Le Haut conseil islamique (HCI) qui a abrité cette réunion de coordination a fait état, dans un communi-

qué, de l'élaboration d'une approche globale visant à dégager une vision médiatique de l'action de communication collective entre l'Autorité nationale charaïque de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique, les banques et établissements financiers qui commercialisent des produits de la finance islamique", indique un communiqué du HCI. Les représentants des institutions financières ont convenu, en outre, de former une cellule d'information et de communication qui veillera à

fournir les informations sur les produits de la finance islamique pour les mettre à la disposition des médias, des investisseurs, des porteurs de projets et des promoteurs de start-up, précise la même source. Il a également été convenu de l'organisation de rencontres périodiques de coordination entre les directeurs de l'information et de la communication des Banques et établissements financiers qui commercialisent des produits de la finance islamique, conclut le document.

PÉTROLE

Le Brut de l'Opep s'élève à 44,75 dollars le baril

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dont le pétrole algérien, poursuit son amélioration dans le contexte d'espoir de reprise de l'économie mondiale atteignant 44,75 dollars le baril.

Selon les données de l'Organisation publiées mardi sur son site web Composé de Saharan Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Zaffiro (Equatorial Guinée), Rabi Light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Iraq), Kuwait Export (Koweït), Es Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (EAU) et Merey (Venezuela), le panier de référence de l'OPEP (ORB), s'est établi à 44,75 dollars le baril lundi après avoir terminé la semaine écoulée à 43,38 dollars.

Il s'agit de sa plus forte hausse depuis le mois de septembre dernier, soutenu notamment de nouvelles avancées annoncées par différents laboratoires dans le monde concernant l'efficacité d'un vaccin réduisant le risque d'at-



teinte de la Covid-19. Ces annonces donnent de l'espoir aux acteurs du marché pétrolier sur une reprise de la demande mondiale d'énergie, affectée depuis plusieurs mois dernier la pandémie du Covid-19.

Le baril de Brent de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres, sur

lequel est établi le pétrole algérien, a terminé la séance de lundi en hausse de 2,40% ou 1,1 dollar à 46,06 dollars.

D'autre part, les investisseurs comptent sur de nouveaux efforts de la part des producteurs de l'Opep et ses alliés pour soutenir les prix de brut.

Ces producteurs tien-

ent dans moins de dix jours de nouvelle réunion par vidéoconférence.

Il s'agit de la 180ème réunion de la Conférence de l'OPEP, qui sera présidée par l'Algérie le 30 novembre courant, et qui sera suivie de la 12ème réunion ministérielle de l'Opep et Non Opep.

Les signataires de la Déclaration de coopération appliquent depuis août dernier une baisse de production de 7,7 millions de barils qui s'étalera jusqu'à la fin de l'année en cours, avant de passer à 5,8 m/bj en début de 2021.

Lors de sa 24ème réunion du Comité ministériel mixte de suivi Opep et Non Opep (JMMC), ce mécanisme a recommandé "tous les pays participants doivent être vigilants, proactifs et prêts à agir, si nécessaire, selon les exigences du marché".

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
Lancement virtuel d'une plateforme de la législation pétrolière africaine le 26 novembre

Une plateforme de la législation pétrolière africaine sera lancée le 26 novembre par la BAD, afin de favoriser une meilleure compréhension des codes pétroliers et lois annexes, a annoncé la banque africaine. "La Facilité africaine de soutien juridique (ALSF) et le Centre africain des ressources naturelles tous deux membres du groupe de la BAD, accueilleront le 26 novembre, le lancement virtuel de la phase pilote du projet d'Atlas de la législation pétrolière africaine (APLA)", précise la même source dans un communiqué publié sur son site web.

La plateforme de l'APLA est un répertoire des codes pétroliers africains et des législations connexes qui vise cinq objectifs spécifiques.

Il s'agit d'aider les pays africains à maximiser les avantages des ressources pétrolières en promouvant la transparence, l'accessibilité et la comparaison des lois pétrolières africaines, faciliter l'élaboration, la révision et la mise en œuvre des lois pétrolières, fournir une base de données vivante qui catalysera la recherche et les débats politiques sur les questions juridiques et réglementaires et promouvoir le développement de l'expertise juridique locale sur les lois pétrolières africaines. "En tant que précurseur du développement de la plate-forme APLA hébergeant les lois pétrolières, les réglementations et les législations associées de tous les pays du continent, une phase pilote a été développée couvrant quatre pays: le Congo, le Tchad, le Ghana et le Nigeria", a fait savoir la BAD.

Cette plateforme accessible via le lien <https://www.a-pla.org/site/index>, a été alimentée par des étudiants en droit de haut niveau réunis au sein de l'équipe de recherche juridique (LRT).

Selon un communiqué conjoint de l'ALSF et de la BAD, la LRT a été sélectionnée dans une université africaine de premier plan qui propose un programme spécialisé en droit du pétrole.

ITALIE
Enel va investir 17 milliards d'euros dans les énergies renouvelables d'ici 2023

Le géant italien de l'énergie Enel va investir 40 milliards d'euros dans le cadre de son plan stratégique 2021-2023, dont près de 17 milliards dans les énergies renouvelables, confirmant ainsi la transformation engagée depuis 2014, a indiqué mardi le groupe dans un communiqué. Cet investissement permettra au groupe d'augmenter de 33% sa capacité en énergies renouvelables par rapport à 2020, avec un total de 60 gigawatts (GW), a expliqué le communiqué. Enel va ainsi accélérer sa "décarbonisation", en misant sur ce type d'énergies, tout en renonçant progressivement au charbon. D'ici à 2030, Enel va investir directement 160 milliards d'euros, plus 30 milliards via des tiers: 70 milliards seront consacrés aux énergies renouvelables, portant leur capacité à 120 GW, soit le double de 2023 et 2,7 fois plus qu'actuellement.

Le groupe s'est engagé fin octobre à réduire de 80% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport au niveau de 2017, augmentant ainsi son objectif fixé jusqu'alors à 70%.

L'objectif du groupe est de s'inscrire pleinement dans l'engagement des Nations unies à "limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré par rapport au niveau préindustriel".

LE SOMMET DU G20 DE RIYADH

Un consensus sur l'économie et le commerce

Le Sommet du G20 de Riyadh, qui a été organisé par liaison vidéo samedi et dimanche, a produit "des résultats concrets" dans cinq domaines concernant l'économie et le commerce, a indiqué lundi un responsable du ministère chinois du Commerce.

En termes de coopération économique et commerciale, une composante majeure qui unit le groupe, le sommet a approuvé les actions du G20 pour soutenir le commerce et les investissements mondiaux en réponse au COVID-19, a indiqué Chen Chao, un responsable du ministère.

Le document a introduit 38 mesures visant à renforcer la facilitation du commerce et à encourager

les investissements internationaux, ainsi que d'autres objectifs. Le sommet s'est engagé à soutenir le système commercial multilatéral, exprimant son soutien à la nécessaire réforme de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), telle qu'elle est inscrite dans l'initiative de Riyadh sur l'avenir de l'OMC.

En maintenant les marchés ouverts, les économies du G20 garantiront un environnement commercial et d'investissement libre, juste, inclusif, sans discrimination, transparent, prévisible et stable, ainsi que des conditions équitables, d'après M. Chen.

Une autre décision du sommet était de renforcer la durabilité et la résilience des chaînes d'approvi-

sionnement nationale, régionale et mondiale, et d'aider les pays en développement et les moins développés à mieux s'intégrer dans le système commercial.

Les économies du G20 encourageront également les micro, petites et moyennes entreprises à participer davantage au commerce et aux investissements internationaux afin de promouvoir la croissance économique inclusive.

La Chine est prête à collaborer avec les membres du G20 pour mettre en œuvre le consensus, soutenir le multilatéralisme et le libre-échange, et contribuer à la reprise forte, durable et inclusive de l'économie mondiale, a ajouté M. Chen.

CUBA

Menacée de sanctions par Washington, la Western Union ferme ses bureaux

Le groupe américain de transfert d'argent Western Union a fermé lundi ses bureaux à Cuba sous la pression de Washington, empêchant des milliers de Cubains de recevoir de l'argent envoyé par leurs familles installées à l'étranger.

"Le gouvernement des Etats-Unis : unique responsable de la fin ce jour (lundi) des envois (d'argent) par Western Union", a réagi sur Twitter le président cubain Miguel Diaz-Canel.

La fin des activités de Western Union, qui possède plus de 400 agences dans tout le pays, met un coup d'arrêt aux "circuits officiels et sûrs pour l'envoi d'argent" de l'étranger et notamment des Etats-Unis et incite à "l'illégalité" pour effectuer ces transferts, a ajouté le quotidien d'Etat

Granma. La fermeture du groupe américain fait suite à une décision de Washington d'inclure Fincimex, le partenaire local de Western Union, dans une liste du département du Trésor de plus de 200 entreprises cubaines, toutes gérées par les militaires selon le gouvernement américain, et avec lesquelles aucune entreprise américaine ne peut faire des affaires.

Précieux soutien au quotidien de nombreuses familles sur l'île, les "remesas" - envois d'argent de Cubains à l'étranger vers leurs proches restés au pays - étaient estimées en 2017 par l'économiste Carlos Mesa-Lago à 3,5 milliards de dollars par an, soit plus que le tourisme.

Mais l'embargo de Washington, en vigueur depuis 1962, n'a cessé d'être

renforcé sous le mandat du président américain Donald Trump, compliquant notamment les transferts d'argent vers Cuba.

Les Cubains espéraient toutefois lundi que la suspension des activités de Western Union sur l'île

serait temporaire après les déclarations du président élu Joe Biden.

Ce dernier a annoncé que ses premières mesures vis-à-vis de l'île socialiste seraient le rétablissement des "remesas" ainsi que des voyages des Américains à Cuba.

CHINE

Le secteur de l'assurance lève 2.430 mds de dollars pour l'économie réelle

Le secteur de l'assurance en Chine a levé près de 16.000 milliards de yuans (2.430 milliards de dollars) pour l'économie réelle, a indiqué l'organe de réglementation des banques et des assurances du pays.

Le capital de l'assurance, profitant de la longue durée et des sources stables, a offert un soutien par le biais d'investissements en titres, en obligations et en produits de gestion d'actifs d'assurance, a indiqué la Commission de contrôle des banques et des assurances de Chine (CBIRC).

A la fin du troisième trimestre, le montant du capital d'assurance investi dans les obligations représentait 6,49%

du volume du marché chinois des valeurs, soutenant fortement l'économie réelle et le marché des capitaux, selon les données de la CBIRC.

Les risques liés aux actifs courants étant globalement contrôlables, le secteur de l'assurance fait état d'une utilisation régulière et prudente des fonds et de revenus d'investissement relativement stables, a noté un responsable de la CBIRC. La commission continuera à approfondir les réformes orientées vers le marché et à renforcer sa surveillance des pratiques du marché, selon la CBIRC.

ALGER

Arrestation de 5 individus impliqués dans différentes affaires criminelles

Les services de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de cinq (05) individus impliqués dans différents crimes liés notamment à la constitution d'une association de malfaiteurs, vol et escroquerie via les réseaux sociaux et trafic de drogues, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services.

Concernant la première affaire traitée par les éléments de la sûreté de la circonscription administrative de Draria, 03 suspects ayant escroqué un citoyen (71 millions cts) ont été arrêtés par les éléments de la police pour constitution d'une association de malfaiteurs, tentative de vol en réunion, utilisation d'un véhicule, dissimulation d'objets volés et non dénonciation d'un crime, outre la saisie de 02 passeports, d'un permis de conduire et de 03 téléphones mobiles.

Par ailleurs, la brigade de la police judiciaire de la circonscription administrative de Bouzaréah a arrêté un repris de justice qui s'adonnait au trafic de drogue, lequel avait en sa possession 05 capsules de psychotropes et une somme d'argent de 1300 da.

Après obtention d'un mandat de perquisition du domicile du suspect, les éléments de la police ont saisi 08 capsules de psychotropes cachées dans sa poche, précise le communiqué.

La troisième affaire traitée par les éléments de la deuxième sûreté urbaine à Didouche Mourad (Sidi M'hamed) concerne une citoyenne escroquée par deux inconnues qui lui ont volé des bijoux en or.

Après avoir exploité toutes les données scientifiques et techniques, les services de la police ont lancé leurs investigations et réussi à localiser les deux suspects qui se trouvaient à l'Ouest du pays.

Sur instruction du parquet territorialement compétent pour l'extension de la compétence, les mêmes services ont procédé à l'arrestation de l'une des mises en cause, tandis que les recherches se poursuivent pour retrouver l'autre.

Selon la même source, cette opération a permis de récupérer 03 bagues en or, deux paires de boucles d'oreilles (or), une chaîne (or) et 03 bracelets (or).

Les suspects impliqués dans les différentes affaires ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes qui ont ordonné le placement de 04 mis en cause en détention provisoire.

SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER 11.427 appels téléphoniques reçus en une semaine

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont reçu 11.427 appels téléphoniques via le numéro vert 15/48 et de secours 17, outre deux signalements via l'application "Allo Chorta" du 13 au 19 novembre, liés essentiellement au signalement de crimes ou à des demandes de renseignements et d'orientations, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

"La salle des opérations de la Sûreté de la wilaya d'Alger et par souci d'assurer une exploitation optimale des signalements faits par les citoyens, notamment ceux liés aux affaires de crime, veille à les transmettre de manière efficace et en temps réel aux forces de police mobilisées sur le terrain, lesquelles interviennent avec professionnalisme", ajoute le communiqué, soulignant que "les interventions menées sur le terrain ont permis l'arrestation de 12 suspects signalés".

Ces mêmes opérations ont permis la saisie de 70g de cannabis, 205 comprimés psychotropes, 10 armes blanches prohibées (07 épées et 03 couteaux), 161 unités de boissons alcoolisées, un téléphone portable et une somme de 17.200 Da, outre la récupération d'une motocyclette volée et la saisie d'un véhicule.

A cette occasion, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont appelé les citoyens à interagir efficacement et à participer aux opérations sécuritaires, en mettant à leur disposition les numéros vert 15-48 et de secours 17, l'application mobile «Allo Chorta», ainsi que la page Facebook de la Sûreté de la wilaya pour signaler tout ce qui pourrait porter atteinte à leur sécurité ou à leurs biens".

CORONAVIRUS - PRÉVENTION

Ghardaïa : plus de 1300 contrevenants à l'obligation du port de bavette

Plus de 1.300 contrevenants à l'obligation du port de bavette de protection contre la Covid-19 ont été enregistrés par les éléments de la sûreté nationale dans les espaces publics et commerciaux de la wilaya de Ghardaïa durant la période allant du 11 au 20 novembre courant, a indiqué mardi un communiqué de la cellule de communication de cette institution sécuritaire.

Les mêmes services ont également relevé durant la même période et au terme d'une opération de contrôle combinée avec les services du commerce de quelque 330 magasins, plus d'une soixantaine d'infractions pour "non-respect de la distanciation physique".

Pas moins de 524 véhicules et bus ont été contrôlés durant la même période par les éléments de la sûreté nationale avant d'enregistrer une trentaine d'infractions aux mesures préventives prises par les pouvoirs publics contre la propagation du coronavirus dans la wilaya de Ghardaïa.

Les éléments de la sûreté nationale ont déployé de grands efforts pour accompagner les vastes campagnes de sensibilisation organisées dans les différentes localités de la wilaya de Ghardaïa par les acteurs de la société civile ainsi que pour distribuer gra-



tuitement des masques et désinfectants aux citoyens, selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Se basant sur les données relatives à l'évolution de la situation épidémiologique marquée par une recrudescence des cas positifs de la Covid-19 en Algérie et à Ghardaïa, le wali de Ghardaïa, Boualem Amrani a exhorté les citoyens à une plus grande mobilisation et une nou-

velle dynamique dans la prévention et la lutte contre les risques que représente la pandémie.

Il est question de promouvoir la conscience collective et de sensibiliser l'opinion publique à la nécessité de ne pas "baisser les bras" et de faire preuve de responsabilité face aux mesures de prévention du coronavirus, a-t-il souligné dans un point de presse.

Il a aussi insisté sur la

nécessité de renforcer les valeurs de solidarité et d'entraide entre la population pour faire face aux défis socioéconomiques et aux répercussions de la pandémie du coronavirus.

La situation de la pandémie dans la wilaya de Ghardaïa reste "sous contrôle" et des mesures ont été prises pour faire face à la propagation de la pandémie, notamment en matière de capacité d'accueil des patients, avec la mobilisation de plus de 300 lits (extensibles à 500) pour les malades du coronavirus dans les quatre hôpitaux de la wilaya ainsi qu'une quantité appréciable d'oxygène, a rassuré le chef de l'exécutif de la wilaya.

La cellule locale de pilotage et de suivi de la situation épidémiologique prend des mesures préventives appropriées à la lumière des indicateurs journaliers enregistrés dans la wilaya, a conclu le wali de Ghardaïa.

COVID-19 - TIZI-OUZOU

Plus de 35 400 infractions aux mesures de prévention, depuis le début de la pandémie

Un total de 35.442 infractions aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation de la Covid-19, ont été enregistrées par les services de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, depuis le début de cette pandémie en mars dernier jusqu'au 18 novembre, a indiqué, lundi, dans un bilan, ce corps de sécurité.

Sur ces 35 442 infractions, 13.820 infractions sont relatives au non-respect des horaires de confinement sanitaire partiel. Il a été, également,

enregistré la mise en fourrière de 584 véhicules et motos pour le même motif de non application de la mesure de confinement sanitaire partiel, est-il ajouté.

S'agissant des infractions liées au non-respect des mesures sanitaires préventives, les mêmes services ont enregistré 18.000 infractions pour non-respect de l'obligation du port du masque de protection (Bavette), 84 infractions pour non-respect du protocole sanitaire dans les trans-

ports publics et 3.538 infractions pour exercice d'activité commerciale de vente sans respect des règles sanitaires, est-il ajouté.

Par ailleurs, et durant la même période, 2.716 commerçants ont été mis en demeure, 235 propositions et fermeture administrative de commerces pour non-respect de ces mesures, ont été dressées et 270 dossiers judiciaires ont été instruits à l'encontre de commerçants contrevenants, selon la même source.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

2 morts et 163 blessés en 24 heures (Protection civile)

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 163 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national, selon un bilan établi mardi par les services de la Protection civile.

Les blessés ont été pris en charge sur les lieux, puis évacués vers les établissements de santé, précise la même source. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les mêmes services ont effectué, durant la même période, 141 opérations de sensibilisation à travers 14 wilayas (61 communes), rappelant aux citoyens le

respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale. La Protection civile a également effectué 160 opérations de désinfection générale à travers 18 wilayas (55 communes), qui ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et Ruelles, où 434 agents, tous grades confondus, 81 ambulances et 55 engins ont été mobilisés.

Par ailleurs, les secours de ce corps sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à dix-sept (17) personnes incommodes es par le monoxyde de carbone CO émanant des appareils de



chauffage et chauffe-bains dans les wilayas de Batna, Naâma, Constantine, Tébessa, Saïda et Bordj Bou Arreridj, indique le communiqué.

Les services de la pro-

tection civile ont également intervenu pour l'extinction de trois (03) incendies urbains dans les wilayas de Tlemcen, Tissemsilt et Oran.

APB

UE - POLLUTION

Les Européens respirent un air plus pur qu'il y a dix ans (Agence)

La qualité de l'air s'est sensiblement améliorée en Europe ces dix dernières années mais de très nombreux Européens continuent de mourir prématurément à cause de la pollution, a relevé lundi l'Agence européenne de l'environnement (AEE) dans un rapport.

Cause de maladies respiratoires et cardiovasculaires mortelles, la pollution de l'air est l'ennemi environnemental numéro un pour la santé des Européens, rappelle l'étude.

Sur les dix dernières années étudiées (2009-2018), les décès dus aux principaux polluants sont généralement moins nombreux sous l'effet combiné de politiques européennes et nationales pour diminuer les émissions de substances nocives dans l'atmosphère, avec l'amélioration des carburants par exemple.

Dans l'Europe des 28 (UE et Royaume-Uni), l'AEE note que le nombre de décès liés aux particules fines PM 2,5 (particules en suspension dans l'air dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres) est passé de 417.000 en 2009 à 379.000 en 2018.

Sur l'ensemble des 41 pays européens, la réduction est de 13%, de 477.000 à 417.000 décès.

Les pays d'Europe de l'Est et la plaine du Pô comptent par mi les plus touchés à cause de leur système de chauffage qui recourt davantage au charbon que sur le reste du continent, combiné pour l'Italie avec une forte concentration industrielle.

Pour le seul dioxyde d'azote (NO2), gaz produit principalement par les véhicules et les centrales thermiques, les décès prématurés ont diminué d'environ 54% au cours de la dernière



décennie, passant de 117.000 à 54.000 chez les 28, et de 120.000 à 55.000 sur l'ensemble du continent.

Depuis le début des années 2000, les émissions des principaux polluants atmosphériques, notamment les oxydes d'azote (NOx), ont considérablement diminué en Europe, rappelle l'agence basée à Copenhague.

Un point noir, toutefois: pour les particules d'ozone (O3), la tendance est à la hausse avec 19.400 décès prématurés en 2018, soit une hausse de 24% depuis 2009.

"L'amélioration de la qualité de l'air grâce aux politiques de climat et d'environnement est une bonne nouvelle mais toute bonne nouvelle a son revers et

on ne peut ignorer que le nombre de morts prématurés est encore beaucoup trop élevé", souligne le Commissaire européen à l'Environnement, Virginijus Sinkevicius, cité dans le rapport.

En 2018, 34% des habitants en zone urbaine respiraient encore des particules d'ozone supérieures aux standards européens.

Les critères européens sont moins stricts que ceux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), selon lesquels 99% des habitants de l'UE respiraient des particules d'ozone supérieures aux recommandations.

La formation de ces particules est accélérée par la hausse des températures, relève l'AEE.

Année particulièrement chaude, 2018 a présenté des "conditions météorologiques (...) très favorables à la formation d'O3", générant de fortes concentrations en particulier en Europe du Nord et en Europe centrale, souligne le rapport.

Début 2020, les mesures prises par les gouvernements européens pour lutter contre la propagation de la pandémie de Covid-19 ont eu un impact sur de nombreuses activités économiques.

Cela a permis une amélioration provisoire de la qualité de l'air au printemps, sans que les effets directs sur la santé soient connus à ce stade.

La concentration de dioxyde d'azote, pouvant causer une inflammation des voies respiratoires, a ainsi baissé de 61% en Espagne, 52% en France ou encore 48% en Italie au mois d'avril.

Ces trois pays avaient mis en place des mesures drastiques de confinement.

Le Service Copernicus pour la surveillance de l'atmosphère a contribué à l'étude des liens possibles entre le Covid-19 et la qualité de l'air.

Selon son directeur, Vincent-Henri Peuch, le rapport de l'AEE "nous aide tous à oeuvrer à l'ambition de l'Europe de parvenir à son objectif zéro pollution, ce qui permettra d'avoir des vies plus longues et plus saines et des sociétés plus résistantes".

SOMALIE

8 morts après le passage du cyclone tropical Gati

Au moins huit personnes ont été tuées et 70.000 autres affectées par le cyclone tropical Gati, qui a traversé le territoire somalien dimanche soir, provoquant de fortes précipitations et des vents violents, a déclaré lundi une agence humanitaire des Nations unies.

Le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a indiqué qu'un nombre indéterminé de personnes blessées et de dommages sur les biens matériels et les infrastructures avaient été observés, et que 15.000 personnes avaient été déplacées dans les villages de Xaafuun et de Hurdiya.

Le cyclone tropical Gati a touché terre aux alentours de 22H00 dimanche dans la région de Bari dans l'Etat du Puntland.

"Les fortes pluies et les vents violents ont provoqué des inondations le long des côtes et dans l'intérieur du pays. Les zones les plus touchées sont 13 villages dans le district d'Iskushuban", a précisé l'OCHA dans sa dernière mise à jour sur les cyclones.

"Des évaluations rapides sont actuellement prévues pour déterminer les besoins réels, et les partenaires humanitaires mobilisent actuellement leurs stocks positionnés en prévoyance pour aider les personnes affectées", indique le communiqué.

L'OCHA a fait état de dommages massifs sur les biens matériels et les routes, observant que les services de télécommunications avaient également été affectés, en particulier dans les zones de Xaafuun, de Hurdiya et de Baarmadowe.

Ces destructions surviennent après que l'organe de gestion des informations sur les eaux et les terres en Somalie (SWALIM) de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations unies (FAO) a mis en garde dimanche que la gravité de cette tempête pourrait augmenter au cours de sa traversée de la Somalie.

ONU - RÉFUGIÉS

Le chef du Haut commissariat aux Réfugiés prolongé pour un demi-mandat

Le patron du Haut commissariat aux Réfugiés (HCR), l'Italien Filippo Grandi, a été reconduit lundi dans ses fonctions par l'Assemblée générale des Nations unies pour un mandat limité à sa demande à deux ans et demi.

En poste à Genève depuis janvier 2016, Filippo Grandi, 63 ans, devait le quitter au 31 décembre prochain.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, souhaitait qu'il fasse un deuxième mandat de cinq ans mais l'Italien a invoqué des raisons personnelles pour n'être reconduit que pour un demi-mandat et quitter ses

fonctions le 30 juin 2023, ont précisé les Nations unies.

Ces raisons personnelles n'ont pas été détaillées. Dans un rapport en juin, le HCR avait indiqué que près de 80 millions de personnes, soit plus de 1% de l'humanité, étaient contraintes de vivre loin de chez elles après avoir quitté leur foyer pour fuir la violence et la persécution.

Ce chiffre record a doublé en une décennie, avait alors précisé l'ONU.

Au cours de son premier mandat, Filippo Grandi a notamment fait adopter en décembre 2018 par l'Assemblée générale de l'ONU -

mais sans les Etats-Unis et la Hongrie qui ont voté contre - un Pacte mondial sur les réfugiés, sans valeur contraignante, visant à améliorer leur gestion internationale.

Avant le HCR, où il a succédé à Antonio Guterres, Filippo Grandi a notamment été chef de l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) de 2010 à 2014 et fait partie de la mission des Nations unies en Afghanistan.

Il a aussi travaillé pour le HCR au Soudan, en Syrie, en Turquie et en Irak, et dirigé des missions humanitaires au Yémen ou encore en République démocratique du Congo.

COLOMBIE

Au moins sept morts et 11 blessés dans un glissement de terrain

Au moins sept personnes sont mortes et 11 autres ont été blessées lundi lors d'un glissement de terrain dans le nord-ouest de la Colombie, une des régions du pays les plus affectées actuellement par des pluies torrentielles, selon le service d'urgence.

Ce glissement de terrain a détruit dans la nuit une discothèque de la municipalité de Puerto Valdivia, dans le département d'Antioquia.

"Sept morts ont été récupérés et 11 personnes transférées à l'hôpital", a déclaré Jaime Gomez, directeur de l'unité départementale de gestion des risques de catastrophe à la radio RCN.

Il a ajouté que les secours continuaient à chercher d'autres personnes parmi la vingtaine qui se trouvaient dans la discothèque lorsqu'elle a été emportée par l'avalanche de terre, qui a bloqué la route entre Medellín, deuxième ville du pays, et la côte caribéenne. Cette nouvelle catastrophe porte le bilan de deux mois de violentes intempéries en Colombie à 34 morts, 39 blessés et huit disparus, selon l'Unité nationale de gestion des risques de catastrophes. Ces pluies sont liées au phénomène climatique de La Niña, qui se traduit par un refroidissement inhabituel de l'océan Pacifique.

AP3

ETATS-UNIS - POLLUTION AUTOMOBILE

General Motors renonce à soutenir l'administration Trump contre la Californie

Le constructeur de voitures General Motors (GM) a renoncé lundi à soutenir l'administration Trump dans son effort visant à ôter à la Californie le droit de fixer ses propres normes en matière de pollution automobile.

"Nous sommes convaincus que l'administration Biden, la Californie et l'industrie automobile américaine (...) peuvent collaborer pour trouver la voie qui conduira à un avenir tout électrique", a écrit la patronne du groupe, Mary Barra, dans une lettre adressée à des associations de protection de l'environnement. Par conséquent, "pour favoriser le dialogue nécessaire, nous nous retirons immédiatement" de la procédure en cours en Californie "et invitons d'au-

tres constructeurs automobiles à nous rejoindre", y ajoute la dirigeante. Ses relations avec Donald Trump ont été émaillées de vives tensions pendant quatre ans, le président sortant voyant en Mme Barra et en GM un frein à sa promesse de rapatrier les emplois industriels perdus aux Etats-Unis. Le géant de Detroit voulait notamment fermer des usines aux Etats-Unis et transférer la production de certains modèles au Mexique et en Chine.

GM, comme Toyota et Fiat Chrysler, s'étaient toutefois rangés en octobre 2019 aux côtés du locataire de la Maison Blanche dans une affaire l'opposant à la Californie. Dirigé par des démocrates, cet Etat se veut à la pointe du combat contre le changement

climatique et s'était fixé des normes ambitieuses sur les émissions de gaz à effet de serre des véhicules. Mais l'administration Trump a décidé en septembre 2019 de lui retirer le droit de fixer ses propres règles en la matière, une décision rapidement contestée en justice. Pour justifier son soutien, GM avait fait valoir le risque de se retrouver face à de multiples normes. D'autres constructeurs, notamment Ford, Honda et Volkswagen, ont en revanche noué des accords avec la Californie pour réduire volontairement les émissions de leurs produits. GM, qui tente actuellement de rattraper son retard sur Tesla, a encore fait part la semaine dernière de son inten-

tion d'accélérer ses efforts dans les véhicules électriques et autonomes. Le groupe a prévu d'investir 27 milliards de dollars sur ces deux segments en vogue d'ici 2025, soit plus que le montant dédié aux véhicules roulant à l'essence et au diesel. Joe Biden a de son côté fait du développement des véhicules électriques et de stations de recharge d ans le pays une de ses priorités environnementales. "Le président-élu a récemment déclaré 'Je pense qu'on peut de nouveau dominer le marché automobile du 21e siècle en se tournant vers les véhicules électriques'", a rappelé Mme Barra dans sa lettre. "Chez General Motors, nous sommes entièrement d'accord", a-t-elle conclu.

TIZI-OUZOU - COVID-19 Réception de moyens de protection pour le staff médical en attendant l'acquisition de 28 lits de réanimation



Des moyens de protection destinés au personnel médical a été acquis par la wilaya de Tizi Ouzou en attendant la réception dans les prochains jours d'un autre lot de 28 lits de réanimation, a-t-on appris dimanche du directeur local de la santé et de la population (DSP), Mohamed Mokhtari.

Un lot de 28 lits de réanimation destinés à renforcer les capacités d'accueil des structures sanitaires en lutte contre la pandémie de Coronavirus à Tizi-Ouzou sera acquis dans les prochains jours, a affirmé le DSP, précisant qu'une enveloppe de 200 millions de DA a été dégagée, à cet effet, par la wilaya et la commande, établie par le comité de réanimation de la wilaya, sera formulée aux fournisseurs courant de cette semaine, tout en faisant remarquer que "la seule contrainte qui pourra se poser est la disponibilité des équipements sur le marché".

Ces acquisitions, qui porteront les capacités de la wilaya, qui dispose de 37 lits présentement, à 65 équipements, "permettront d'offrir aux différentes structures de santé à travers la wilaya les moyens de mise en œuvre du nouveau schéma régulateur, établi par les services de la DSP, en relevant la capacité de l'ensemble des structures de santé", a expliqué M. Mokhtari.

Ainsi, les structures du pôle nord, Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de Tizirt et Azeffoune, disposant actuellement de cinq lits bénéficieront de sept nouveaux, celles du pôle sud, EPSP de Draâ El Mizan et Boghni, dotées de quatre lits seront renforcées par six nouveaux, l'EPSP de Ain El Hammam qui dispose d'un seul lit sera dotée de cinq nouveaux et le CHU Nédir Mohamed qui dispose de 23 lits sera renforcé par 10 autres nouveaux équipements.

Un lot de moyens de protection destiné au personnel médical a été également acquis par la wilaya et l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et sera distribué à l'ensemble du personnel des établissements sanitaires de la wilaya a, en outre, ajouté M. Mokhtari.

Sur un autre volet, le responsable local a indiqué que, dans le cadre du nouveau schéma régulateur de lutte contre la pandémie établi par les services de la DSP, "un coordinateur Covid-19 est désigné au niveau de l'ensemble des structures sanitaires de la wilaya dont la tâche est exclusivement dédiée à la Covid-19".

Il est, a-t-il précisé, "en contact permanent avec la cellule de crise de la DSP et s'occupe de la gestion de tout ce qui est relatif à cette pandémie, tel la gestion des stocks de moyens ou le transfert d'un malade à une autre structure dans le souci d'optimiser les efforts et les moyens en les mutualisant".

M. Mokhtari, qui a relevé la mobilisation du corps médical et de l'ensemble de la société dans la lutte contre cette pandémie au niveau de la wilaya, a, cependant, insisté sur "l'impératif renforcement de la prévention et la sensibilisation qui demeurent le meilleur moyen de venir à bout de cette pandémie".

1133 nouveaux cas, 649 guérisons et 15 décès

Mille cent trente trois (1133) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 649 guérisons et 15 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 77.000 dont 1133 nouveaux cas, soit 2,6 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2309 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 50.070, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 14 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 09 cas, 12 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 22 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 37 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige



de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène

et de distanciation physique, rappelant l'obligation du res-

pect du confinement et du port du masque.

CORPS MÉDICAL

Covid-19 : 120 employés de la Santé décédés et plus de 9.000 autres contaminés depuis l'apparition du virus

Le Directeur de la prévention et la promotion de la santé, Dr. Djamel Fourar a fait état lundi de 120 employés du secteur de la santé décédés et 9.146 autres contaminés depuis l'apparition du coronavirus en Algérie.

Invité à la radio nationale en compagnie du ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid et du DG de l'INSP, Pr. Lyes Rahal, le porte-parole du Comité de suivi de l'évolution du coronavirus, a précisé, en chiffres, que "jusqu'à 120 employés de la santé, tous corps confondus, ont trouvé la

mort et 9.146 autres ont été contaminé par le virus".

Pr. Abderrazak Bouamra avait alerté sur la séroprévalence du Sars-Cov-2 en milieu professionnel hospitalier, les professionnels étant "à l'avant-garde dans la prise en charge des citoyens", indiquant que les résultats de l'étude menée en collaboration avec l'Institut Pasteur d'Alger, ont fait ressortir un taux de 17,1% des personnels soignants testés positifs au coronavirus à l'hôpital Frantz Fanon de Blida.

La wilaya de Blida est considérée

comme l'épicentre de la pandémie en Algérie et un échantillon précieux pour l'étude, a souligné Pr. Bouamra, indiquant que le taux de séroprévalence chez les paramédicaux, médecins généralistes et pharmaciens étaient les plus touchés, par rapport au personnel administratif et autres corps.

De son côté, M. Benbouzid avait jugé impératif de "protéger ces corps", en respectant scrupuleusement les gestes barrières afin de casser la chaîne de contagion et desserrer l'étau sur les établissements de santé.

CORONAVIRUS

8.200 malades hospitalisés dont 573 en réanimation

Le Directeur des services de santé au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Lyes Rahal, a affirmé lundi que 8.200 malades atteints de COVID-19 étaient hospitalisés dont 573 en réanimation à travers le territoire national, soit 40,5% de la capacité des lits d'hospitalisation et 38,02% de la capacité des lits en réanimation.

Invité de la radio natio-

nale, en compagnie du ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière et du directeur de la prévention et porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar, M. Rahal a indiqué que "8.200 patients sont actuellement hospitalisés dont 573 en réanimation à travers tout le territoire national soit 40,5% de la

capacité des lits d'hospitalisation et 38,02% de la capacité des lits en réanimation", rappelant que ce taux dépasse les 50% au niveau de certaines wilaya à l'image d'Alger. "La stratégie et la base de donnée adoptée par le ministère dans la gestion de la crise a démontré que 1.277 patients se sont remis de leur infection outre l'admission de 228 autres au niveau du CHU Mustapha Bacha

jusqu'à dimanche dernier", a-t-il souligné, ajoutant que toutes les salles d'hospitalisation, au niveau national, sont dotées d'oxygène.

Dans le but de contenir la recrudescence des cas d'atteinte au COVID-19 "le secteur a mobilisé 18.491 lits d'hospitalisation et 1.507 lits en réanimation au niveau national outre la garantie de toutes les fournitures médicales et les médicaments nécessaires".

SANTÉ - SOLIDARITÉ

Mascara : prise en charge gratuite des insuffisants rénaux au niveau de 20 cliniques et laboratoires d'analyses

Une délégation de la Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux de la wilaya de Mascara a signé dernièrement des conventions avec 20 cliniques et laboratoires médicaux spécialisés du secteur privé pour une prise en charge gratuite des personnes atteintes de la maladie, a-t-on appris lundi de sa représentante locale, Dr Amina Bahloul.

La délégation de wilaya de la Fédération nationale des insuffisants rénaux a récemment conclu des accords avec des cliniques médicales privées pour prendre en charge gratuitement cette frange de patients adhérents à la fédération dans les domaines de la cardiologie, de la gas-

tro-entérologie, de la médecine interne, de la gynécologie et de l'obstétrique.

Un nombre de laboratoires d'analyses s'est engagé d'entreprendre gratuitement tous les types de tests médicaux des insuffisants rénaux, a assuré Dr Bahloul.

"Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une initiative de solidarité avec ces patients, dont certains sont démunis et d'autres sont incapables de travailler", a-t-elle expliqué.

Il est prévu d'élargir l'opération pour inclure d'aut res cliniques médicales dans d'autres spécialités ce qui épargnera aux insuffisants rénaux les déplacements pour examens et ana-

lyses médicales en dehors de la wilaya, a-t-elle fait savoir.

La Fédération compte, d'autre part, signer une convention avec l'entreprise de transport urbain et suburbain de la wilaya de Mascara au profit des insuffisants rénaux pour leur permettre de se déplacer gratuitement comme c'est le cas dans d'autres wilayas, à l'instar d'Alger, a-t-elle indiqué.

Selon Dr Amina Bahloul, le nombre de patients atteints d'insuffisance rénale dans la wilaya de Mascara est de 530 qui suivent des séances d'hémodialyse dans cinq centres publics et deux autres privés.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DE LA PANDÉMIE DANS LE MONDE

Au moins 1.397.322 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.397.322 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un nouveau bilan établi mardi à partir de sources officielles.

Plus de 59.256.310 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 37.691.800 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Selon un précédent bilan établi lundi, la Covid-19 a fait au moins 1.388.590 décès dans le monde, et plus de 58.647.610 cas d'infection ont été enregistrés.

Sur la journée de lundi, 7.896 nouveaux décès et 593.934 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 835 nouveaux morts, l'Italie (630) et la Pologne (540).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 257.707 décès pour 12.421.216 cas recensés, selon le



comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 4.633.600 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 169.485 morts et 6.087.608 cas, l'Inde avec 134.218 morts (9.177.840 cas), le Mexique avec 101.926 morts

(1.049.358 cas), et le Royaume-Uni avec 55.230 morts (1.527.495 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 136 décès pour 100.000 habitants, suivie par le Pérou (108),

l'Espagne (92) et l'Italie (83).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 86.464 cas (22 nouveaux entre lundi et mardi), dont 4.634 décès (0 nouveau) et 81.508 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient mardi à 11H00 GMT 435.916 décès pour 12.523.367 cas, l'Europe 377.263 décès (16.657.311 cas), les Etats-Unis et le Canada 269.201 décès (12.755.021 cas), l'Asie 189.142 décès (11.975.641 cas), le Moyen-Orient 74.880 décès (3.160.744 cas), l'Afrique 49.979 décès (2.154.039 cas), et l'Océanie 941 décès (30.196 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des médias, auprès de des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

ITALIE

La barre des 50.000 morts dépassée

L'Italie, premier pays européen touché par la pandémie de nouveau coronavirus au printemps dernier, a dépassé lundi les 50.000 morts, selon le bilan des autorités sanitaires.

L'Italie a enregistré lundi 630 morts supplémentaires au cours des dernières 24 heures, portant à 50.453 le nombre total de personnes décédées, dont 15.000 depuis le 1er septembre, pour plus de 1,4 million de cas positifs. Le pic de décès en une seule journée remonte au 27 mars (969), lorsque tout le pays était confiné.

Avec un peu plus de 60 millions d'habitants, l'Italie est le 6e Etat à recenser au moins 50.000 morts, après les Etats-Unis,

le Brésil, l'Inde, le Mexique et le Royaume-Uni, selon des médias.

La péninsule est actuellement divisée en différentes zones en fonction de la situation épidémiologique, allant du rouge au jaune en passant par l'orange.

Si les mesures de restriction adoptées après le répit estival - couvre-feu, fermeture anticipée des bars et restaurants, fermeture des salles de sport, des musées, etc - semblent commencer à porter leurs fruits, le ministre de la Santé Roberto Speranza a prévenu ce week-end : "Ce serait une grave erreur que de baisser la garde". L'Italie pâtit à la fois de sa démographie, avec une population parmi les

plus âgées du monde, et des carences de son système de santé, en particulier dans le sud. Selon Eurostat, la péninsule affiche l'âge médian le plus élevée de l'Union européenne, à 46,3 ans (statistiques de 2018) contre 43,1 ans dans les 28 Etats membres. Et la pression sur les unités de soins intensifs reste forte depuis la première vague, malgré l'augmentation du nombre de lits, les hôpitaux manquant de personnel qualifié. Selon les derniers chiffres du ministère de la Santé publiés dimanche, l'Italie comptait 34.279 personnes malades de Covid-19 et hospitalisées (+234 sur un jour), ainsi que 3.801 malades supplémentaires en soins intensifs (+43 sur un jour).

AUSTRALIE

Une compagnie aérienne exigera un vaccin sur ses vols internationaux

La compagnie aérienne australienne "Qantas" exigera des passagers prenant ses vols internationaux qu'ils soient vaccinés au préalable contre la Covid-19, a annoncé lundi son patron, convaincu que cette condition deviendra "courante" dans le secteur. L'obligation d'être vacciné contre la Covid-19 pour voyager sur Qantas entrera en vigueur dès qu'un vaccin sera disponible pour le public, a indiqué le PDG de la compagnie, Alan Joyce, cité par des médias. "Nous envisageons de changer nos conditions d'utilisation pour les voyageurs internationaux, pour leur dire que nous demanderons aux gens de se faire vacciner avant de pouvoir monter à bord de l'avion", a déclaré M. Joyce à la chaîne de télévision Channel Nine.

"Pour les vols intérieurs, il faudra voir ce qui se passe pour la Covid-19 mais pour les voyageurs internationaux arrivant en Australie et pour les gens qui quittent le pays, nous pensons que

c'est une nécessité", a-t-il poursuivi. Le PDG de Qantas prédit que ce type de mesure se généralisera dans le monde du transport aérien, alors que les gouvernements et les compagnies aériennes réfléchissent actuellement, selon lui, à l'instauration de carnets électroniques de vaccination. D'autres grandes compagnies aériennes ont cependant jugé qu'il était trop tôt pour s'avancer sur ce que seraient les exigences en matière de transport aérien une fois qu'un vaccin sera largement disponible.

L'Australie a fermé ses frontières depuis mars pour lutter contre la pandémie de nouveau coronavirus. Plusieurs dizaines de milliers d'Australiens sont de ce fait bloqués à l'étranger, le gouvernement n'autorisant le retour que d'un nombre limité de ses ressortissants chaque semaine. Cette politique d'isolement semble avoir porté ses fruits, puisque le pays n'a enregistré depuis le début de la pandémie que 907 décès pour un peu plus de 27.800 cas.

OMS - CORONAVIRUS - VACCINS

Le DG de l'OMS voit un "réel espoir" d'en finir avec le COVID-19 grâce aux vaccins

"Il y a maintenant un réel espoir que les vaccins, en combinaison avec d'autres mesures de santé publique éprouvées, contribuent à mettre fin à la pandémie", a déclaré lundi le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le docteur Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Les remarques du chef de l'OMS ont été faites après que la société pharmaceutique AstraZeneca a annoncé lundi que son vaccin COVID-19, développé avec l'université d'Oxford, était efficace à 90%, ce qui en fait le troisième grand fabricant de médicaments après Pfizer et Moderna à avoir communiqué des données de dernière minute sur un éventuel vaccin COVID-19. "L'importance de cette réalisation scientifique ne saurait être surestimée. Aucun vac-

cin dans l'histoire n'a été développé aussi rapidement que celui-ci. La communauté scientifique a établi une nouvelle norme pour le développement des vaccins", a-t-il ajouté. Le patron de l'OMS a souligné que la communauté internationale devait maintenant établir une nouvelle norme en matière d'accès, car "l'urgence avec laquelle les vaccins ont été mis au point doit aller de pair avec la même urgence à les distribuer équitablement". Craignant que les pays les plus pauvres et les plus vulnérables ne soient piétinés dans la ruée vers les vaccins, l'OMS a créé l'Accélérateur d'accès aux outils contre le COVID-19 pour soutenir les efforts mondiaux de développement de vaccins, de diagnostics et de thérapies, et a rejoint à ce jour 187 pays dans le COVAX, une organisation

destinée à faciliter l'achat et le déploiement des vaccins en garantissant des prix, des volumes et un calendrier abordables pour tous les pays. Selon le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, quelque 4,3 milliards de dollars sont nécessaires immédiatement pour soutenir l'achat et la fourniture en masse de vaccins, de tests et de traitements, tandis que 23,8 milliards de dollars supplémentaires seront nécessaires l'année prochaine. "Le Fonds monétaire international estime que si les solutions médicales peuvent être mises à disposition plus rapidement et plus largement, cela pourrait conduire à une augmentation cumulée du revenu mondial de près de 9.000 milliards de dollars d'ici la fin de l'année 2025", a-t-il indiqué.

RUSSIE - VACCIN

Le vaccin "Spoutnik V" efficace à 95%

Le vaccin russe anti-Covid-19 "Spoutnik V", développé par le centre de recherches Gamaleïa, est "efficace à 95%", selon une nouvelle étude publiée mardi.

Le communiqué diffusé par le centre Gamaleïa, le ministère russe de la Santé et le Fonds souverain russe, impliqué dans le développement du Spoutnik V, porte sur les résultats intermédiaires obtenus sur les volontaires 42 jours après l'injection de la première dose du vaccin, selon l'agence Spoutnik.

Le calcul a été fait à l'issue de l'étude des données concernant 18.794 volontaires ayant reçu à la fois la première et la deuxième dose du Spoutnik V ou du placebo au deuxième point de contrôle (39 cas confirmés au 23 novembre 2020), conformément au protocole d'essai clinique.

Après l'achèvement des essais cliniques de phase 3, le centre Gamaleïa donnera accès au rapport complet, ajoute le texte.

Basé sur une plate-forme de vecteur adénoviral humain, le Spoutnik V, a été mis au point par le centre de microbiologie Gamaleïa et homologué en Russie en août 2020.

Il passe actuellement les essais post-homologation avec la participation de 40.000 volontaires dans plusieurs régions russes.

UNICEF - VACCINS

Plus de 350 partenaires pour livrer les vaccins anti-COVID-19

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé lundi qu'il travaillait avec plus de 350 partenaires, notamment de grandes compagnies aériennes, des compagnies maritimes et des associations de logistique du monde entier, pour livrer les vaccins anti-COVID-19 dans plus de 92 pays et régions dès que les doses seront disponibles.

Etleva Kadilli, directrice de la Division des approvisionnements de l'UNICEF, a souligné l'importance du partenariat pour garantir les capacités nécessaires à cette entreprise massive.

"Alors que les travaux de développement des vaccins anti-COVID-19 se poursuivent, l'UNICEF intensifie ses efforts avec les compagnies aériennes, les opérateurs de fret, les compagnies maritimes et d'autres associations de logistique pour fournir des vaccins vitaux aussi rapidement et aussi en sécurité que possible", a-t-elle déclaré.

"Cette collaboration inestimable contribuera grandement à garantir la mise en place de capacités de transport suffisantes pour cette opération historique et gigantesque.

Nous avons besoin de tout le monde sur le point alors que nous nous préparons à fournir des doses de vaccin anti-COVID-19, des seringues et davantage d'équipements de protection individuelle pour protéger les travailleurs de première ligne dans le monde entier", a ajouté le responsable de l'UNICEF.

Pour lancer les préparatifs, l'UNICEF, l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et l'Association internationale du transport aérien (IATA) ont informé la semaine dernière les principales compagnies aériennes mondiales des besoins en capacités attendues et discuté des moyens de transporter près de deux milliards de doses de vaccins anti-COVID-19 l'année prochaine, qui s'ajoutent au milliard de seringues qui doivent être transportées par voie maritime.

Enfin, a indiqué l'agence, l'UNICEF évaluera également dans les semaines à venir les capacités de transport existantes pour identifier les lacunes et les besoins futurs.

SOMMEIL COMMENT SE PASSER DE SOMNIFÈRES ?

Stress, angoisse, insomnie... les effets psychologiques du confinement ont poussé de nombreuses personnes à se tourner vers les benzodiazépines. Or, ces médicaments présentent un risque important de dépendance. Les conseils d'un psychiatre et d'une phytothérapeute pour dire stop aux angoisses sans avoir recours à ces médicaments.

Les derniers chiffres disponibles datent de 2015, mais ils sont éloquentes : cette année-là, plus d'un Français sur 10 a consommé au moins une fois une benzodiazépine. Il s'agissait d'une benzodiazépine anxiolytique dans 10,3 % des cas (Xanax, Lexomil, Tranxene, Seresta, etc.) et d'un hypnotique dans 5,6 % des cas (que l'on nomme plus communément somnifères, commercialisés sous les noms de Stilnox, Noctamide ou encore Havlano). Pire, à partir des données d'un important échantillon de la population, l'équipe du Dr Guillaume Airagnes, psychiatre addictologue à l'hôpital européen Georges-Pompidou, à Paris a montré que 2,9 % des hommes et 3,8 % des femmes en ont consommé pendant plus de trois mois. Or, souligne le psychiatre, "il devrait s'agir de la durée maximale de traitement car, hormis quelques très rares exceptions, il n'y a aucune indication médicale à prendre ces médicaments au long cours, car ils perdent en efficacité et engendrent bon nombre d'effets indésirables".

LES BENZODIAZÉPINES NE TRAITENT PAS L'INSOMNIE CHRONIQUE

"Certes les benzodiazépines sont des médicaments sur ordonnance, mais beaucoup de patients pratiquent néanmoins l'automédication. Ils utilisent de vieilles boîtes prescrites précédemment ou les médicaments d'un proche", souligne le Dr Airagnes. Conseil essentiel : respecter l'indication pour lesquels ces médicaments sont faits : les benzodiazépines ne traitent pas l'anxiété ou l'insomnie chroniques. Elles ne sont pas non plus efficaces dans la dépression et elles peuvent en aggraver cer-



tains symptômes.

En revanche, elles peuvent être utilisées dans certaines manifestations anxieuses sévères et réactionnelles, par exemple suite à un deuil ou une séparation, mais "dans tous les cas, ce doit être pour des situations ponctuelles et passagères et les benzodiazépines ne doivent pas être prescrites de façon automatique ; d'autres stratégies thérapeutiques moins pourvoyeuses d'effets indésirables peuvent être utilisées, telles que la thérapie cognitivo-comportementale ou des pratiques de relaxation", indique notre expert.

UN RISQUE DE DÉPENDANCE

Si toutefois votre médecin vous prescrit des benzodiazépines, ayez conscience des risques : ne prenez pas le volant et soyez attentif à tout signe de dépendance. "Les patients n'ont souvent pas l'impression d'être dépendants, car ils n'ont pas tout besoin d'augmenter les

doses et parce que, lorsqu'ils stoppent momentanément leur traitement, les symptômes de manque ressemblent aux symptômes pour lesquels ils sont traités : leur anxiété augmente, ils dorment moins bien ; ils sont alors confortés dans l'idée que leur médicament est efficace et indispensable", détaille le psychiatre. Gardez bien en tête l'idée qu'il s'agit d'un traitement ponctuel, dont l'arrêt doit être anticipé dès le début du traitement.

COMMENT SE SEVRER ?

À la différence d'autres substances addictives, il n'existe pas de traitement de substitution à cette classe de médicaments. Néanmoins "si vous prenez plusieurs benzodiazépines, votre médecin pourra, par exemple, vous proposer en premier lieu de remplacer ces différents traitements par une seule molécule, afin de stabiliser votre consommation", indique le Dr Airagnes.

La posologie sera ensuite réduite de façon très progressive. "Cela peut prendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois", précise le psychiatre. Si des symptômes de manque apparaissent, n'hésitez pas à en parler à votre médecin : celui-ci pourra éventuellement vous proposer de ralentir le sevrage en revenant au palier supérieur. Profitez-en également pour améliorer votre hygiène de vie (meilleure alimentation, augmentation ou reprise de l'activité physique) et prendre en charge d'autres conduites addictives telles que le tabagisme.

QUELLES PLANTES POUR DIRE STOP AUX ANGOISSES ?

Pour retrouver calme, apaisement, et dire stop aux angoisses, Pascale Gélis-Imbert, docteure en pharmacie, spécialisée en phytothérapie et aromathérapie, conseille de se tourner vers l'aubépine. Elle est utilisée depuis l'Antiquité pour calmer les palpitations cardiaques, les angoisses, les insomnies et les vertiges. Au XVII^e siècle, elle était conseillée aux personnes angoissées et nerveuses. À la fin du XIX^e siècle, ses propriétés sur le cœur furent découvertes par deux Américains : elle diminue la fréquence des battements cardiaques et en augmente la contractilité. À la même époque, en France, le Dr Leclerc, phytothérapeute, découvre qu'elle régularise les battements cardiaques, et qu'elle soulage l'anxiété et les insomnies (découvrez comment l'utiliser dans la diaporama ci-dessus). Autres plantes intéressantes pour calmer les angoisses et réduire les troubles du sommeil : La passiflore, pour dormir comme une fleur. Utilisée depuis

toujours par les Aztèques pour ses vertus sédatives, la « fleur de la passion » calme les anxiétés et l'irritabilité, réduit les troubles du sommeil ou encore une hypertension élevée par l'émotion. En aromathérapie, c'est en poudre ou en extrait sec que sa tige et sa feuille sont utilisées (la fleur à peu d'intérêt). L'agripaume, pour se relaxer. Ce classique de la médecine chinoise calme les palpitations dues au stress, diminue l'angoisse et nervousité. Elle réduit aussi les douleurs des règles et peut même les déclencher si elles sont retardées pour des raisons émotionnelles. Fleurs et feuilles, fraîches ou séchées, en infusion, trois fois par jour.

COMMENT SE PASSER DE SOMNIFÈRES ?

1/3 - En cas d'insomnie

Mettez 15 g de parties aériennes de pavot de Californie, 15 g de parties aériennes de passiflore et 15 g de fleurs d'aubépine dans 1 litre d'eau frémissante. Laissez infuser 10 à 15 minutes. Filtrez et buvez tassées, en fin de journée, pendant 21 jours.

2/3 - En cas de sensation d'oppression

Mettez 10 g de feuilles et de fleurs d'aubépine et 10 g de parties aériennes de passiflore dans 1 litre d'eau frémissante. Arrêtez le feu et laissez infuser pendant 15 minutes. Filtrez et buvez 1 litre par jour pendant 21 jours.

3/3 - Pour soulager les palpitations

Mettez 10 g de feuilles et de fleurs d'aubépine et 10 g de parties aériennes d'agripaume dans 1 litre d'eau frémissante. Arrêtez le feu et laissez infuser pendant 15 minutes. Filtrez et buvez 1 litre par jour pendant 10 jours.

QUELS SONT LES EFFETS SECONDAIRES DES SOMNIFÈRES ?

Le principal effet secondaire à redouter, c'est de se réveiller groggy par ce qu'on a pris une dose trop forte, ou trop tard le soir. Cette sorte d'état second durant la journée n'est pas rare. Or, il est démontré que cette somnolence augmente le risque d'accidents, sur la route ou lors de la

conduite de machines. Elle favorise aussi les chutes, notamment chez les personnes âgées.

Autre effet avéré : les troubles de la mémoire, quasi systématiques, qu'engendrent ces molécules. Certains comprimés, comme le Stilnox®, augmentent aussi le risque de somnambu-

lisme. Sans compter des réactions plus rares, tout à fait étonnantes. Début 2015, le site anglais du Daily mail rapportait ainsi la mésaventure d'un ancien militaire australien, victime d'une érection de plusieurs semaines, après avoir pris un antidépresseur utilisé dans le

traitement de l'insomnie (de la trazodone). Ce patient a été hospitalisé 10 jours, et une intervention à été nécessaire pour lui éviter de perdre définitivement ses capacités érectiles. Apparemment, ce risque de priapisme est connu et toucherait 1 personne sur 10 000.

Utilisées pour leurs vertus sédatives, les benzodiazépines peuvent aussi exceptionnellement, comme tout médicament, entraîner des réactions paradoxales, c'est-à-dire exactement à l'inverse de l'effet recherché : agitation, agressivité et comportements destructeurs.

Une cure thermale peut-elle remplacer les somnifères ?

La cure thermale pourrait constituer une aide au sevrage des psychotropes, selon une étude française présentée par l'Association française pour la recherche thermale. "Dans le trouble anxio-dépressif, le résultat est spectaculaire". Le Dr Olivier Dubois ne pensait pas que les conclusions de son étude seraient si encourageantes. Le médecin thermal est à l'initiative du programme SPECTH destiné à évaluer l'impact du thermalisme sur la consommation de psychotropes, et précisément de benzodiazépines. Les benzodiazépines sont des médicaments psychotropes aux propriétés sédatives et hypnotiques destinés principalement à traiter l'anxiété et les troubles du sommeil.

70 patients âgés de 18 à 85 ans ont été suivis pendant six mois dans quatre stations thermales françaises différentes (Bagnères-de-Bigorre, Néris-les-Bains, Sajnau, Usat-les-Bains).

Pendant leur séjour, les curistes consommateurs de benzodiazépines ont bénéficié de soins de balnéothérapie, d'un suivi médical ainsi que d'un suivi psychothérapeutique personnalisé. Au bout de trois mois, 43 % des patients ont réussi à stopper leur traitement de benzodiazépines. Au sixième mois, ce sont 80 % des patients qui ont réussi à se passer totalement ou à réduire de moitié leur prise de psychotropes.

Autre fait positif, l'arrêt des benzodiazépines s'est accompagné chez les personnes concernées d'une nette diminution des symptômes anxieux et dépressifs. "On a deux fois plus d'amélioration dans le groupe de ceux qui totalement arrêté comparé aux gens qui n'ont arrêté que partiellement", se félicite Olivier Dubois, cité par Pourquiodocteur. Le thermalisme thérapeutique, un champ sous-exploité

Pour ce spécialiste du thermalisme, il est clair que les balnéothérapies constituent un allié de poids pour diminuer la consommation de psychotropes. "La combinaison d'un lieu adapté, d'une durée nécessaire, de professionnels formés et de soins complémentaires, tout concourt à la réalisation du sevrage de benzodiazépines", assure le médecin.

Cette étude pourrait faire réfléchir les acteurs de la santé aux moyens de généraliser la prescription des cures thermales aux personnes souffrant de troubles psychosomatiques. Car les Français sont encore trop accros aux psychotropes. Les consommateurs sont des femmes (60 %). Les temps de traitement sont longs (un séjour de 4 semaines) et des produits de santé (ANSM) a rappelé l'importance de limiter les benzodiazépines à une courte durée (4 semaines).

BENZODIAZÉPINES : 60 % DES CONSOMMATEURS SONT DES FEMMES

Une étude de l'Inserm vient de confirmer le lien entre la consommation de certains tranquillisants et somnifères et l'apparition, chez les seniors, de démences comme la maladie d'Alzheimer. Or, 1 Français sur 5 consomme chaque année des benzodiazépines ou un médicament apparenté.

Dans une étude publiée aujourd'hui dans la revue British Medical Journal, des chercheurs de l'Inserm confirment le lien déjà soupçonné entre la consommation de certains somnifères - les benzodiazépines - et la survenue d'une démence chez les personnes âgées de plus de 65 ans.

Or, il semble que nous soyons assez dépendants à ces somnifères puisque l'Anses dans son dernier "Etat des lieux de la consommation des benzodiazépines en France" affirmait qu'un Français sur 5 consomme chaque année un benzodiazépine ou un médicament apparenté. Et il y a quelques jours, la Haute autorité de santé affirmait à son tour qu'une personne sur 3 âgée de plus de 65 ans, consomme régulièrement ces somnifères.

BENZODIAZÉPINES : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les benzodiazépines sont des médicaments psychotropes aux propriétés sédatives et hypnotiques destinés principalement à traiter l'anxiété et les troubles du sommeil.

La France s'est illustrée ces dernières années par ses chiffres de consommation record de psychotropes. En 2009, la France détenait la deuxième marche du podium des plus gros consommateurs européens d'anxiolytiques après le Portugal, et d'hypnotiques, après la Suède. Si la consommation a eu tendance à diminuer depuis 2000, elle est néanmoins repartie à la hausse depuis deux ans, observe l'agence du médicament. >> A lire aussi : Déprime : Peut-on devenir accro aux antidépresseurs ?

UNE PRISE DE DEUX ANS POUR UN CONSOMMATEUR SUR DEUX

Les Français consomment toujours trop de psychotropes. Qui sont ces accros ? L'Anses donne quelques indications : les utilisateurs de benzodiazépines sont majoritairement des femmes (60%). On note une différence de traitement médicamenteux suivant l'âge - les femmes jeunes consomment davantage d'anxiolytiques tandis que les plus âgées consom-



ment des anxiolytiques et des hypnotiques. Autre chiffre intéressant, le temps de traitement médian est de 7 mois (la moitié des patients prend ce type de médicaments pendant 7 mois ou plus, ndr) alors que la prise de ce médicament recommandée est en principe de courte durée.

Pire, près d'un "patient" sur deux, traité par une benzodiazépine l'est plus de 2 ans, "avec ou sans interruption de traitement", pointe le

document de l'Anses. Pourtant, la prise prolongée de benzodiazépine n'est pas sans danger. "Troubles de la mémoire et du comportement", "altération de l'état de conscience et des fonctions psychomotrices", risque d'addiction sont quelques-uns des risques liés à un mauvais usage de ces médicaments. Sans oublier le lien possible avec la maladie d'Alzheimer. >> A lire aussi : Alzheimer : Traquillants et somnifères,

facteurs de risque ? Les autorités de santé prônent un meilleur encadrement des prescriptions des médecins, principaux prescripteurs des psychotropes et une sensibilisation accrue du grand public. Du reste, les psychotropes ne sont pas une fin en soi. Des alternatives existent aux traitements médicamenteux comme les psychothérapies, l'homéopathie, etc. >> Lire aussi : Déprime : comment la soigner sans médicaments

ANXIÉTÉ : LES BENZODIAZÉPINES RESTENT UNE SOLUTION TEMPORAIRE

La Haute autorité de santé (HAS) vient de réévaluer les benzodiazépines dans le traitement de l'anxiété. Elle ne remet pas en cause leur efficacité mais réaffirme qu'elles doivent rester une solution temporaire.

Environ 7 millions de personnes auraient consommé des benzodiazépines anxiolytiques en 2014 dont 16 % en traitement chronique, c'est-à-dire sur plusieurs années. Les benzodiazépines sont des médicaments commercialisés depuis les années 60 qui agissent sur le système nerveux central. Elles agissent (à des degrés divers) des propriétés anxiolytiques, hypnotiques, myorelaxantes et anticonvulsivantes.

En France, 11 benzodiazépines par voie orale sont prises en charge dans le traitement des manifestations anxieuses sévères ou au involontaires : l'alprazolam (Xanax), le bromazépam (Lexomin), le clobazam (Urbanyl), le clorazépate (Tranxène), le clonazépam (Vertran), le diazépam (Valium), le lorazépate (Victan), le lorazépam

(Temesta), le nordazépam (Nordax), l'oxazépam (Seresta), le prazépam (Gyaxpan) et leurs génériques.

Face aux effets indésirables de ces médicaments (troubles de la vigilance, troubles de la mémoire, chutes...) et leur exposition parfois prolongée, la Haute Autorité de santé (HAS) vient de réévaluer l'usage des benzodiazépines dans le traitement contre l'anxiété. Suite à cette réévaluation, elle estime que leur intérêt thérapeutique est toujours important, recommandant le maintien du taux de remboursement à 65%. Mais la HAS rappelle que les benzodiazépines restent une solution temporaire et doivent être prescrits sur une durée courte, de 8 à 12 semaines. "Leur utilisation prolongée expose au risque de dépendance" souligne la HAS qui a publié une fiche afin d'aider les médecins à réduire les prescriptions au long cours.

"Il est important que dès l'instauration d'un traitement par benzodiazépines dans la prise en charge de l'anxiété comme dans



celle de l'insomnie, le médecin puisse impliquer le patient dans une démarche d'arrêt de ce traitement" insiste la Haute autorité. "Mais le patient doit être acteur du processus et choisir le rythme qui lui convient, de quelques semaines à plusieurs mois".

LES BENZODIAZÉPINES EN CHIFFRES

L'ANSM a analysé le profil des patients ayant eu un premier remboursement pour une prescription

de benzodiazépines pour trouble anxieux en 2012 : La prescription d'une benzodiazépine anxiolytique était établie dans 78 % des cas par un médecin généraliste et dans 8 % des cas par un psychiatre. L'âge médian des patients est de 55 ans. Près de 30 % des patients ont 65 ans ou plus et 10 % 80 ans ou plus.

62 % des patients ont bénéficié d'au moins trois délivrances consécutives de médicaments et en ont pris pendant 4,4 mois en moyenne.

BURKINA FASO

Elections : "pas de blocage" dans la proclamation des résultats provisoires (CENI)

Le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) du Burkina Faso, Newton Ahmed Barry, a assuré lundi qu'il n'y avait "pas de blocage" dans le processus de proclamation des résultats des élections présidentielle et législatives.

"Notre rôle est de travailler à trouver un consensus. Nous sommes dans un contexte un peu délicat et je pense que nous avons l'obligation de travailler à l'apaisement, à l'inclusion", a-t-il déclaré à la télévision publique.

Le président de la CENI, a ajouté que "nous sommes ouverts à discuter avec tous les commissaires pour que nous puissions mettre en place un processus le plus consensuel possible", et également avec l'opposant n et avec l'ensemble des acteurs "pour qu'ensemble on trouve une solution".

"Comme une partie des acteurs semblent ne pas être rassurée par la diligence, on prend notre temps également pour les rassurer parce que les résultats que nous proclamons ne sont pas pour la CENI (...), c'est pour que l'ensemble des Burkinabè puissent l'accepter, y compris les candidats", a-t-il encore souligné.

Le taux de participation provisoire à ce double scrutin organisé dimanche oscille entre 38 et 40%, avait annoncé à la fermeture des bureaux de vote la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le futur chef de l'exécutif burkinabè devait notamment être choisi parmi les 13 candidats en lice, dont le président sortant Roch Marc Christian Kaboré. Plus de 6,4 millions d'électeurs ont été appelés à participer à ces élections dans ce pays d'Afrique de l'Ouest peuplé de plus de 21 millions d'habitants.

ETHIOPIE - CONFLIT
Khartoum et Berlin appellent la communauté internationale à assumer ses responsabilités

Le Soudan et l'Allemagne ont appelé la communauté internationale, lundi, à assumer ses responsabilités envers les personnes déplacées de la région éthiopienne du Tigré et qui ont traversé la frontière pour trouver refuge au Soudan.

Cet appel a été lancé à l'occasion d'un appel téléphonique entre le Premier ministre soudanais Abdullah Hamdok et la chancelière allemande Angela Merkel, selon un communiqué officiel du bureau du Premier ministre soudanais.

La même source a fait savoir que les deux dirigeants ont discuté de la situation des réfugiés éthiopiens, qui traversent la frontière soudanaise, suite au conflit dans la région éthiopienne du Tigré.

Les deux parties se sont dits particulièrement préoccupés par la situation qui prévaut au Tigré, craignant une aggravation de la crise humanitaire avec le début de la saison hivernale.

Il est à noter que les Nations Unies ont annoncé, lundi, que le nombre de réfugiés éthiopiens ayant fui les combats dans la province du Tigré est passé à 38 637.

Selon l'Agence de l'ONU pour les réfugiés, plusieurs milliers de réfugiés arrivent chaque jour à la frontière. A ce rythme, 200.000 réfugiés pourraient entrer au Soudan durant les six prochains mois. Le 4 novembre, des affrontements armés ont éclaté entre l'armée éthiopienne et le "Front de libération du peuple du Tigré" dans la région.

APS

SAHARA OCCIDENTAL
APLS : poursuite des attaques contre les positions de l'armée marocaine pour le 11^{ème} jour consécutif

Les forces de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) poursuivent pour le 11^{ème} jour consécutif leurs attaques intensives contre les positions et campements de l'armée marocaine derrière le mur de la honte, après que les forces d'occupation marocaines ont violé l'accord de cessez-le-feu en attaquant des civils sahraouis non armés, qui manifestaient pacifiquement devant la brèche illégale d'El-Guerguerat.

Le ministère de la Défense sahraoui a annoncé, dans son communiqué n 11, que "la défense de l'APLS poursuit ses frappes contre les positions et campements de l'armée marocaine, en prenant pour cible les positions de militaires marocains derrière le mur de séparation".

Selon le même document, les forces sahraouies avaient mené dimanche des "attaques violentes" contre les positions des forces de l'armée marocaine, en prenant pour cible les positions de militaires marocains derrière le mur de séparation.

Ces bombardements ont visé les points de positionnement des soldats de l'occupation marocaine dans la région d'El Rous Essebti (secteur de Mehbes), la région de Oum D'guen (secteur de Bekkari) et les canton-



nements marocains dans la région de Sebkhâ T'nouchad (secteur de Mehbes), ainsi que les forces dans la région de Lekhchibi et Angab Laâbd (secteur Haouza) et de Alfaïne (secteur de F'rissa) et la région de Adhim Oum Adjloud (sec-

teur Aousserd). Lundi, ajoute le communiqué, les forces de l'APLS ont mené des attaques violentes visant les bases des soldats de l'occupation dont des bombardements ciblant les la région d'Amgli Acherif (secteur d'Amgala) et la région

de Chdimya (secteur Mehbes). Les unités de l'APLS poursuivent leurs attaques intenses contre les positions et campements de l'occupation marocaine faisant des pertes humaines et matérielles tout au long du mur de séparation.

Le président mauritanien reçoit le MAE sahraoui, émissaire de Brahim Ghali

Le Président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a reçu, lundi matin à Nouakchott, le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek qui lui a remis un message du Président sahraoui Brahim Ghali, rapporte l'Agence de presse mauritanienne (AMI).

"Nous remercions le Président de la République pour cette audience au cours de laquelle nous lui avons remis un message de son frère M. Brahim Ghali sur les derniers développements de la situation au Sahara occidental et sur les relations bilatérales", a déclaré M. Ould Salek, à l'issue de l'entrevue. Le ministre sahraoui a souligné que "la République arabe sahraouie démocratique (RASD) qui estime que

la stabilité et la sécurité dans la région sont liées au respect des frontières, de la justice et des droits, œuvrera dans ce sens en tant que membre de l'Union africaine et sur la base de relations fondées sur le respect mutuel et les intérêts communs".

Le peuple sahraoui, qui œuvre pour la paix et lutte pour ses droits s'attellera toujours, affirme M. Ould Salek, à ce que "la paix soit basée sur la justice, sur le respect des frontières et l'intégrité territoriale de toutes les composantes de la sous-région".

Le 13 novembre, le régime marocain a lancé une offensive militaire dans la zone tampon d'El-Guerguerat, contre des civils sahraouis qui manifestaient pacifiquement contre cette brèche illégale. Cette agression ma-

rocaïne continue de susciter une large vague d'indignation et de condamnation internationale parmi les classes politiques et populaires et les organismes de défense des droits de l'Homme qui ont demandé à l'ONU d'agir rapidement en vue d'un règlement du conflit du Sahara occidental, conformément à la légalité internationale. D'autre part, plusieurs parties internationales ont imputé la montée de tensions dans la zone d'El-Guerguerat, suite à l'agression militaire marocaine contre des civils sahraouis, aux attermolements de l'ONU dans la mise en œuvre du plan de paix dans la région, notamment son volet relatif à l'organisation d'un référendum d'autodétermination, seule solution de règlement.

LIBYE

Reprise des pourparlers inter libyens sous l'égide de l'ONU

L'ONU a annoncé que des représentants libyens chargés de mettre sur pied un exécutif unifié ont repris lundi leurs discussions, axées sur les critères de sélection des futurs dirigeants de la transition.

Ce second round du Forum politique libyen, qui se tient sous l'égide des Nations unies et se déroule en format virtuel, intervient après une première session mi-novembre à Tunis qui a permis de trouver un accord sur des élections "nationales" le 24 décembre 2021, mais pas sur les noms des futurs dirigeants de la transition.

"Vous avez fait des pas en avant importants et suscité



les espoirs et les attentes du peuple libyen sur la tenue d'élections.

Il reste encore beaucoup de travail à faire", a dit l'Américaine Stephanie Williams, représentante spéciale de l'ONU par intérim, aux participants.

Les discussions ont porté

sur les "critères de sélection" des futurs dirigeants de la transition, a annoncé la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) à l'issue de cette première journée.

Elles ont "été ajournées à mercredi pour permettre aux participants d'étudier

les options de sélection présentées" lu ndi, a ajouté la MANUL. Le dialogue organisé en Tunisie a donné le jour à une feuille de route politique, comprenant la tenue d'élections prévues le 24 décembre 2021, à l'occasion du 70^e anniversaire de l'indépendance de la Libye.

ARABIE SAOUDITE Démenti de toute rencontre entre le prince héritier et Netanyahu

L'Arabie saoudite a démenti lundi des informations sur une rencontre entre le prince héritier Mohammed Ben Salmane et le Premier ministre de l'occupant israélien Benjamin Netanyahu, à l'occasion d'une "prétendue" visite secrète dans le royaume au côté du secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo.

"J'ai vu des informations de presse concernant une prétendue rencontre entre le prince héritier et des responsables israéliens lors de la récente visite de (Mike Pompeo).

Aucune réunion de ce type n'a eu lieu", a déclaré sur Twitter le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Fayçal ben Farhane. "Les seuls responsables présents étaient américains et saoudiens", a-t-il martelé.



TURQUIE

Un navire turc en route vers la Libye arraisonné par une frégate allemande

La Turquie a vigoureusement dénoncé lundi l'arraisonnement "inacceptable" d'un de ses navires de transport de marchandises en Méditerranée orientale par un bâtiment militaire allemand chargé de contrôler un embargo sur les armes contre la Libye.

Dimanche soir, la frégate allemande Hamburg a stoppé le navire cargo MV Roseline A, battant pavillon turc, dans le cadre de l'opération européenne Irini qui veille au respect de l'interdiction d'acheminer des armes en Libye décrétée par les Nations unies.

Selon Ankara, le navire turc stoppé au sud-ouest du Péloponnèse transportait des denrées et du matériel humanitaire

à destination de Misrata. Des militaires allemands armés sont arrivés à bord du navire en descendant en rappel depuis un hélicoptère, selon des images filmées par l'équipage et diffusées par les médias turcs, avant de prendre le contrôle de la salle des commandes.

"Tous les membres d'équipage, y compris le capitaine, ont été fouillés de force.

Ils ont tous été rassemblés dans une salle pour y être détenus", a dénoncé le ministère turc des Affaires étrangères dans un communiqué.

Le ministère a dénoncé une intervention "basée sur un soupçon difficile à comprendre", affirmant que les militaires allemands n'avaient pas le droit

de fouiller le navire sans l'accord d'Ankara.

Les soldats sont restés à bord du MV Roseline A toute la nuit et n'ont mis fin à leurs recherches qu'après "les objections insistantes" d'Ankara, a déclaré le ministère, ajoutant que les militaires avaient quitté le navire lundi matin.

"Les mesures illégales prises contre nos navires de transport cherchant à se rendre en Libye sont inacceptables", a-t-il dénoncé.

Lancée en avril, l'opération Irini vise à faire respecter l'embargo des Nations unies sur les armes envoyées en Libye par les soutiens des belligérants dans ce pays en guerre.

Ankara convoque les ambassadeurs de l'UE, et le chargé d'affaires de l'Allemagne

Le ministère turc des Affaires étrangères a convoqué les ambassadeurs de l'Union Européenne (UE), de l'Italie et le chargé d'affaires de l'Allemagne afin de protester contre l'action de l'opération Irini envers un navire Turc, ont rapporté lundi des médias locaux. Dans un communiqué, repris par l'agence de presse Anadolu, la diplomatie turque a déclaré que les ambassadeurs de l'UE et de l'Italie à Ankara, ainsi que et le chargé d'affaires de l'Allemagne ont été convoqués au ministère par le Vice-Ministre

des Affaires étrangères Sedat Onal. "L'accostage et l'inspection de notre navire marchand, nommé Roseline-A, sans l'autorisation expresse de notre pays dans le cadre de l'opération Irini, a été protesté aux pays concernés.

Il est noté que l'incident est contraire au droit international et que les droits à indemnisation sont conservés", a écrit le ministère.

La Turquie a engagé une procédure contre cette perquisition "contraire au droit international".

Dimanche soir, la frégate

allemande Hamburg a stoppé le navire cargo MV Roseline A, battant pavillon turc, dans le cadre de l'opération européenne Irini qui veille au respect de l'interdiction d'acheminer des armes en Libye créée par les Nations unies.

Selon Ankara, le navire turc stoppé au sud-ouest du Péloponnèse transportait des denrées et du matériel humanitaire à destination de Misrata.

Des militaires allemands armés sont arrivés à bord du navire en descendant en rappel depuis un hélicoptère, selon des images filmées par

l'équipage et diffusées par les médias turcs, avant de prendre le contrôle de la salle des commandes. Le ministère turc des affaires étrangères a dénoncé une intervention "basée sur un soupçon difficile à comprendre", affirmant que les militaires allemands n'avaient pas le droit de fouiller le navire sans l'accord d'Ankara. Lancée en avril, l'opération Irini vise à faire respecter l'embargo des Nations unies sur les armes envoyées en Libye par les soutiens des belligérants dans ce pays en conflit.

ETATS-UNIS Une agence fédérale approuve la transition présidentielle en faveur de Biden

L'Administration américaine des services généraux (GSA) a indiqué lundi à Joe Biden qu'elle était prête à démarrer le processus formel de transition présidentielle en sa faveur.

Dans une lettre adressée à M. Biden, Emily Murphy, patronne de la GSA, s'est dite prête à rendre "disponibles des ressources et des services post-électorales" pour la transition de M. Biden à la Maison Blanche.

Malgré "les récents développements impliquant les contestations judiciaires et les certifications des résultats électoraux", elle a affirmé avoir pris sa décision "de manière indépendante, sur la base de la loi et des faits disponibles".

Le président Donald Trump a tweeté le même jour qu'il avait recommandé que la GSA "fasse ce qui doit être fait en ce qui concerne les protocoles initiaux", et qu'il avait demandé à son équipe de faciliter la transition de M. Biden, bien qu'il n'ait toujours pas reconnu sa défaite.

"Notre affaire continue AFOND (sic), nous poursuivons notre juste combat, et je crois que nous gagnerons!" a déclaré M.

Trump, faisant référence à une série d'actions en justice que sa campagne a lancées dans de multiples Etats dans le but de renverser les résultats électoraux.

Il a toutefois ajouté que permettre le début de la transition était "dans le meilleur intérêt de notre pays".

Donald Trump accepte le processus de transition vers une administration Biden

Donald Trump a annoncé lundi soir qu'il permettrait l'ouverture du processus de transition vers une administration Biden, plus de deux semaines après l'annonce de la victoire du démocrate dont l'équipe a salué une étape permettant "un transfert du pouvoir pacifique".

Le président républicain sortant s'est gardé de reconnaître directement la victoire de Joe Biden en promettant de poursuivre un "juste combat" alors qu'il multiplie les recours en justice, sans succès, pour tenter de démontrer des fraudes lors du scrutin du 3 novembre.

"Néanmoins, dans le meilleur intérêt de notre pays, je recommande" que l'agence gouvernementale chargée du transfert du pouvoir fasse "ce qui est nécessaire concernant les protocoles, et j'ai demandé à mon équipe de faire de même", a-t-il tweeté.

Cette décision fournit "à la prochaine administration les ressources et le soutien nécessaires pour mettre en œuvre un transfert du pouvoir pacifique et sans accroc", a salué un responsable de l'équipe de Joe Biden, Yohannes Abraham, dans un communiqué.

APS

FRANCE

Enquête sur l'évacuation violente de migrants à Paris

Le ministre de l'Intérieur français Gérald Darmanin a annoncé dans la nuit de lundi à mardi l'ouverture d'une enquête sur les circonstances qui ont entouré la violente évacuation d'une manifestation de migrants qui s'étaient regroupés place de la République à Paris.

"Certaines images de la dispersion du campement de migrants place de la République sont choquantes.

Je viens de demander un rapport circonstancié sur la réalité des faits au Préfet de police d'ici demain midi.

Je prendrai des décisions dès sa réception", a écrit le ministre de l'Intérieur sur Twitter. De nombreuses vidéos et photos de cette évacuation ont été diffusées sur les réseaux sociaux, certaines montrant des policiers frappant des manifestants ou confisquant les tentes dressées



lundi soir place de la République. Cette manifestation a été organisée une semaine à peine après l'évacuation d'un

camp de migrants installé à Saint-Denis (Sainte-Saint-Denis) près du Stade de France.

OUM EL BOUAGHI Récupération de 100 pièces archéologiques

Les services de de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oum El Bouaghi ont récupéré 100 pièces archéologiques, a-t-on appris lundi de la cellule de communication et des relations générales auprès de ce corps de sécurité.

Agissant sur la base de renseignements, dénonçant une opération de vente de pièces archéologiques rares (23 pièces fossiles et 77 pièces de monnaie), les éléments de sécurité ont ouvert une enquête et les investigations ont permis d'identifier des individus, impliqués dans cette affaire, selon la même source.

Dans un premier temps, les enquêteurs ont procédé à l'arrestation d'un individu à la ville d'Oum El Bouaghi en possession de 10 pièces archéologiques, puis et après l'approfondissement de l'enquête et l'élargissement des compétences vers la wilaya de Khenchela, il a été procédé à l'arrestation du complice du premier individu appréhendé.

La perquisition de son domicile a permis la découverte et la saisie de 23 pièces fossiles et 67 pièces de monnaies archéologiques, a-t-on encore détaillé.

Après confirmation de la valeur artistique et historique des pièces saisies et ce de concert avec les services spécialisés, un dossier pénal a été élaboré à l'encontre des suspects pour une affaire de "vente et dissimulation de biens culturels classés, dissimulation de pièces provenant des fouilles sans autorisation des autorités compétentes", a-t-on .

Les présumés coupables ont été présentés devant les instances judiciaires concernées, a-t-on conclu.

THÉÂTRE Des "Journées théâtrales de la Casbah" prochainement au Tna

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi abritera prochainement une nouvelle manifestation annuelle dédiée au 4ème art et baptisée "Journées théâtrales de la Casbah", a annoncé lundi à Alger, Mohamed Yahiaoui, directeur général du Tna.

Cette manifestation qui sera au programme "dès que les conditions sanitaires le permettront", sera organisée par le Tna et la commune de la Casbah avec la participation des théâtres régionaux, des coopératives et d'invités maghrébins.

S'exprimant lors d'une cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre le Tna et l'Assemblée populaire communale (APC) de la Casbah, Mohamed Yahiaoui a indiqué que ce



projet émerge de "l'apport considérable des enfants de la Casbah au théâtre algérien".

En plus de ces journées la convention de partenariat permet à l'APC l'exploitation des espaces du Théâtre National Algérien pour l'organisation de festivités lors de fêtes nationales ou religieuses, ainsi que pour la célébration de la Journée de Casbah (23-Février).

LIVRE - PARUTION Trois nouvelles publications des éditions "Barzakh" en librairies

Les éditions "Barzakh" ont annoncé lundi à Alger la sortie de trois nouveaux ouvrages, deux beaux livres et un roman traduit vers la langue française qui sont déjà disponible en librairie.

"Tlemcen, ou les lieux de l'écriture" une réédition de l'ouvrage de Mohamed Dib sorti en 1993 et enrichi de photographies inédites prises par l'auteur en 1946 a été publié par en coédition avec les éditions françaises "Images plurielles".

Ce beau-livre disponible en librairie représente une assise en images posée inconsciemment par Mohamed Dib à une grande partie de ses oeuvres littéraires, en plus de restituer un quotidien algérien vu par un algérien.

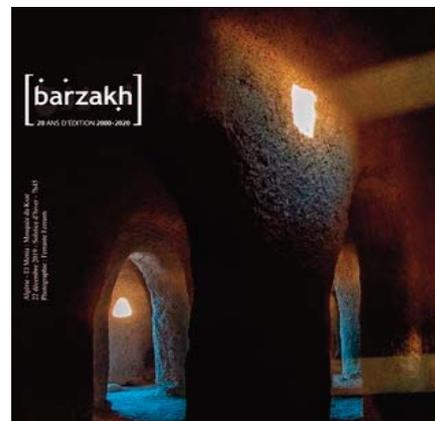
Lors de la présentation de cet ouvrage les responsables des éditions Barzakh ont détaillé les conditions particulières de la réalisation de cet ouvrage, imprimé en Italie, et qui a nécessité le concours de

plusieurs corps de métiers comme l'infographie et le traitement d'image en plus de la difficulté d'acheminer les ouvrages vers l'Algérie en période de pandémie.

Autre beau-livre mis en vente cette semaine "Pouillon et l'Algérie, bâtir à hauteur d'homme", dédié à l'oeuvre de l'architecte en Algérie vue par les photographes suisses Daphné Bengoa et Leo Fabrizio accompagnées de textes de la romancière algérienne Kaouther Adimi.

Si l'ouvrage s'intéresse de manière purement documentaire aux bâtiments réalisés par Fernand Pouillon à Alger, Timimoun, ou encore Annaba, il propose un autre regard plus poétique sur ces ouvrages en entrant dans l'intimité des foyers.

Les éditions Barzakh ont également annoncé la sortie de "Un jour idéal pour mourir" une traduction vers le Français du roman de Samir Kacimi



traduit par Lotfi Nia. Le choix de l'éditeur s'est porté sur Samir Kacimi, un auteur déjà traduit vers l'Anglais, le Français et l'Italien pour "faire connaître la littérature algérienne contemporaine écrite en langue arabe" à un lectorat francophone algérien et étranger.

Fondées en 2000 par Selma Hellal et Sofiane Hadjadj, les éditions Bar-

zakh devaient fêter leur vingtième anniversaire avec un programme exceptionnel de publications et de rééditions.

La pandémie de coronavirus qui a paralysé le secteur du livre oblige l'éditeur à reporter son programme à 2021 tout "en essayant de résister à la situation particulière" que connaît le créneau du livre.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DU BUDGET, DE LA COMPTABILITE ET DU
PATRIMOINE
NIF : 410002000016085

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

La Direction du Budget de la Comptabilité et du patrimoine de la Wilaya d'Alger, lance un **avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales** où seuls les entreprises classées à la catégorie V ou plus avec activité principale en travaux publics pour la réalisation du projet : **Travaux de route et accès sur le réseau routier de la wilaya d'Alger**
lot 1: Aménagement des Accès CW115 au stade de Baraki C Baraki
lot 2: Aménagement des Accès Rocade Sud au stade de Baraki C Baraki
lot 3 : Aménagement des Accès Radiale Baraki au stade de Baraki C Baraki
lot 4 : Travaux d'aménagement et revêtement de la route menant vers nouveau Lycée de Baba Hassen C. Baba Hassen
Lot 5: Travaux d'aménagement d'une esplanade et aire de regroupement Lycée de Baba Hassen C. Baba Hassen
lot 6 : Travaux de réhabilitation routes localité dit Sidi Benour C. Mahalema
ELIGIBILITE DES CANDIDATS

- Toutes les entreprises disposant d'une qualification professionnelle en Travaux Publics en activité principale ayant au moins la catégorie 5.

- Le chiffre d'affaire (CA) sera le chiffre d'affaire moyen figurant sur les bilans d'activité des trois dernières années exercées (2017, 2018, 2019) il sera au minimum égale à : 50 000 000 DA TTC ne pour le lot 01 et égale à 20 000 000,00 DA TTC pour les lots 02-03-04-05-06

- Ayant une expérience dans l'exécution des travaux d'aménagements de la voirie et routes réalisés au moins un projet d'enrobé bitumineux durant les 10 dernières années justifié avec attestation de bonne exécution maître d'ouvrages ou entreprises publics.

- Ayant un Ingénieur en TP ou GC (Justifié par l'attestation d'affiliation CNAS, diplôme.).

- Ayant au moins le matériel suivant : 01 Retro chargeur ou chargeur

Les Entreprises intéressées par le présent avis

sont invitées à retirer le dossier à partir du premier jour de publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP auprès de la : **Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger (Bureau des marchés), sis au 125, Rue de Tripoli, Hussein Dey, Alger.**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° lot »

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après : **Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger, Bureau des marchés, Sis au, 125 de Rue Tripoli - Hussein Dey.**

NB : Le soumissionnaire est tenu de se référer à la liste détaillée consignée dans le cahier des charges (Instructions aux soumissionnaires)
La durée de préparation des offres est de **dix (10) jours** à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou sur les quotidiens nationaux.

Le jour de dépôt des offres techniques et financières correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de **trois (03) mois** à compter du dernier jour de délai de préparation des offres.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à **12h00.**

Les entreprises sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers le jour même de la date de dépôt des offres à **13h00**, au niveau de la : **Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger 125, Rue de Tripoli - Hussein Dey - Alger**

ILLIZI Recensement de plus de 17.690 sites archéologiques depuis 2016

Pas moins de 17.692 sites archéologiques ont été répertoriés ces quatre dernières années à travers le territoire du Parc culturel du Tassili N'Ajjer (wilaya d'Illizi), a-t-on appris mardi auprès des services de l'Office national du parc culturel du Tassili (ONPCT). Pilotée par le département technique d'inventaire et des études, cette opération a donné lieu au recensement de 9.791 sépultures et monuments funéraires, 1.814 sites d'arts rupestres et 4.754 sites en surface, en plus de 1.333 sites répertoriés cette année lors de six (6) missions entreprises dans les régions de Oued-Samen, Bordj El-Haouès et Bordj Omar-Idriss, a précisé le chef de département de conservation du patrimoine culturel et naturel à l'ONPCT. Retenue dans le cadre du programme de recensement du patrimoine culturel du parc, l'opération a permis la couverture jusque-là de 20% de la superficie du Parc culturel du Tassili N'Ajjer, a indiqué M. Assak Wakafi

Cheikh, ajoutant qu'une session de formation a été initiée la semaine dernière en direction des agents de recensement du patrimoine dans le but de promouvoir les activités de prospection et de recensement naturel au niveau du parc du Tassili. La session a porté sur la vulgarisation et l'utilisation des appareils de localisation des sites archéologiques dans différentes conditions naturelles. Classé en 1982 sur la liste du patrimoine universel par l'UNESCO, le parc culturel du Tassili N'Ajjer s'étend sur une superficie de 138.000 km2 renfermant une multitude de sites géologiques et de gravures rupestres. Le même responsable a fait part de la création, sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts, de cinq parcs culturels nationaux, en l'occurrence ceux du Tassili N'Ajjer (Illizi), de l'Ahaggar (Tamanrasset), du Toutat-Gourara (Adrar et Timimoune), de Tindouf et de l'Atlas Saharien dont le territoire couvre six wilayas.

CHINE - ESPACE

Lancement d'une sonde pour ramener des échantillons de la Lune

La Chine a lancé mardi vers la Lune une sonde destinée à collecter des roches lunaires, la première opération du genre depuis celle réalisée dans les années 1970 par l'ex-URSS, selon un média d'Etat.

L'engin a été lancé par une fusée Longue-Marche 5 à 04H30 (20H30 GMT lundi) depuis le centre spatial de Wenchang, sur l'île tropicale de Hainan (sud), selon l'agence de presse officielle Chine nouvelle.

Cette mission inhabitée Chang'e 5 constitue la nouvelle étape du programme spatial chinois, qui avait frappé un grand coup début 2019 en faisant atterrir un engin sur la face cachée

de la Lune, une première mondiale. La sonde envoyée cette fois-ci a pour objectif de collecter des poussières et des roches lunaires, notamment en creusant le sol jusqu'à une profondeur de deux mètres, puis de les renvoyer sur Terre.

Ces échantillons pourront ensuite aider les scientifiques à mieux comprendre l'histoire de la Lune. Il s'agit de la première tentative de ramener des roches

lunaires depuis la mission inhabitée Luna 24, menée avec succès par l'ex-URSS en 1976.

Le lancement de Chang'e 5 était initialement prévu pour 2017. Mais l'échec d'un vol d'essai la même année de la fusée Longue-Marche 5, indispensable à la mission, a conduit à un report de trois ans. La sonde chinoise devrait atterrir sur la Lune fin novembre. Le retour des échantillons sur Terre devrait

lui intervenir vers début ou mi-décembre. Ce n'est pas la première fois que la Chine lance un engin vers l'astre lunaire.

Elle y a déjà fait atterrir deux petits robots téléguidés (les "Lapins de jade") lors des missions Chang'e 3 (en 2013) et Chang'e 4 (débutée en 2018).

Chang'e est le nom d'une déesse de la Lune dans la mythologie chinoise. La Chine qui a envoyé son premier astronaute



dans l'espace en 2003, espère assembler une grande station spatiale à l'horizon 2022 et entend envoyer des hommes sur la Lune d'ici une dizaine d'années.

CYBERSÉCURITÉ

Google travaille à crypter sa messagerie sur Android

Google va crypter les échanges de messages pour les utilisateurs d'Android, son système d'exploitation mobile, une mesure qui doit rendre plus difficile la lecture des textos par des tiers, comme les forces de l'ordre et services de renseignement.

"Le cryptage de bout en bout garantit que personne, y compris Google et des tiers, ne puisse lire le contenu de vos messages pendant qu'ils voyagent de votre téléphone au téléphone de la personne à laquelle vous écrivez", a indiqué le géant des technologies jeudi dans un communiqué.

Le déploiement doit commencer ce mois-ci avec une phase de test et continuer l'année prochaine. Le groupe ca-

lifornien a aussi annoncé la mise à jour du standard technique pour textos : il passe du SMS (short message service) au RCS (rich communication services), qui comporte plus de fonctionnalités pour inclure des images et vidéos.

Android est l'un des deux systèmes d'exploitation mobile dominants, présents sur la majorité des téléphones en dehors de la Chine et de l'iPhone d'Apple, qui sont sous iOS.

Les messageries cryptées apportent de meilleures garanties de confidentialité et de sécurité aux utilisateurs, qui ont largement adopté WhatsApp (Facebook), iMessage (Apple), Telegram ou encore Signal pour ces raisons.

Mais elles sont dans le collimateur

de certaines autorités de régulation, y compris dans des pays démocratiques.

De nombreux responsables politiques dans le monde souhaitent que la justice de leur pays puisse récupérer les courriels, messages instantanés et photos échangés par texto ou sur les réseaux et stockés sur des serveurs, essentiels dans le cadre d'enquêtes criminelles.

Facebook a ainsi fait face à une levée de boucliers quand il a fait savoir son intention de crypter toutes ses plateformes.

En octobre 2019, dans une lettre ouverte adressée au patron de Facebook Mark Zuckerberg, les ministres américains de la Justice et de l'Intérieur, ainsi que leurs homologues britanniques et

australiens, lui ont demandé de ne pas mener ce projet à terme "sans inclure un moyen pour accéder légalement aux contenus des communications de manière à protéger nos citoyens".

Ils veulent des sortes de portes dérobées, mais ce serait "un cadeau pour les criminels, les pirates et les régimes répressifs (...), qui rendraient nos plateformes plus vulnérables, avec de potentielles conséquences délétaires dans la vie réelle", avait répondu le groupe, soutenu par les associations de défense des droits de l'homme. "Il est tout simplement impossible de créer un tel accès en s'imaginant que d'autres ne vont pas essayer de s'en servir aussi".

APS

PUBLICITÉ



N°2015/2020

Avis d'appel d'offres nationale ouvert avec exigence de capacités minimales N° : /2020

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béchar, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour La Réalisation Des 40/500/2000 Logements Locatifs Publics Y Compris VRD Programme Quinquennal 2010-2014 Tranche Complémentaire 2013 A La Commune de KERZAZ Wilaya De Béchar

Le présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales concerne tous candidats soumissionnaires ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle principal en Bâtiment catégories Deux (II) et plus en cours de validité Le jour d'ouverture des offres.

Le retrait du cahier des charges auprès de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (Service Prix et Marche), contre le paiement de Cinq mille dinars (5 000,00 DA).

Les soumissionnaires devront déposer leurs offres accompagnées des pièces justificatives requises par la réglementation en vigueur à :

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béchar BP N° : 156 GHARASSA Route de Béchar Jeddid - Béchar.

Les offres comprenant les pièces et les documents exigés dans le cahier des charges devront être scindées en trois (03) enveloppes :

Le dossier de candidature
L'offre technique
L'offre financière

Le dossier de candidature se compose de :

Déclaration de candidature, conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée,
Déclaration de probité conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée.

Certificat de qualification professionnelle et principale en bâtiment catégorie DEUX (II) requises pour les travaux objet de l'avis d'appel d'offre valide le jour d'ouverture des offres.

L'extrait de casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société, En cas du groupement

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة السكن، العمران والمدينة

ديوان الترقية والتسيير العقاري بشّار

رقم التعريف الجبائي: 0999 0809 4224 518

constitué l'ensemble des membres du groupement doivent présenter leurs casiers judiciaires en cours de validité à la date de l'ouverture des plis.

Statut de l'entreprise (SARL ; EURL ; SNC)

Attestations des travaux réalisés des projets similaires ou équivalentement Durant les 10 dernières années délivrées par les maîtres de l'ouvrage.

L'état des moyens humains de l'entreprise justifié par des affiliations des salariés vis-à-vis la CNAS daté valide la date d'ouverture des plis, accompagné par des copies de succès ou des diplômes pour l'encadrement clé de l'entreprise.

Moyens matériels mis à la disposition du projet justifiés par les copies des cartes grises et l'assurance au nom du gérant de l'entreprise pour matériel roulant en cours de validité à la date d'ouverture des plis et PV d'huissier de justice portant la date de l'année de l'appel d'offre pour le matériel non roulant.

Bilans financiers des trois (03) dernières années (2017/2018/2019) certifiées par les services des impôts Registre de commerce électronique.

Extrait de rôle daté au maximum 03 mois à la date d'ouverture des plis apuré ou avec échéancier, porte la mention « Non inscrit dans le tableau des fraudeurs ».

Attestations d'affiliation et de mise à jour (CASNOS, CNAS, COBATH) En cours de validité le jour d'ouverture des plis.

Attestation de solvabilité date au six mois au maximum avant la date d'ouverture des offres

L'attestation de dépôt des comptes sociaux, délivrée par l'antenne du registre de commerce (CNRC) pour les sociétés commerciales (SARL ; EURL ; SNC) année en cours.

Un exemplaire du protocole d'accord liant les membres du groupement.

Copie de carte fiscale N I F

L'offre technique se compose de :

Déclaration à souscrire conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée.

Cahier des charges paraphé doit obligatoirement porter dans sa dernière page, le caché, la signature du soumissionnaire et la date et la mention « lu et accepte » en manuscrit

Tous documents permettant d'évaluer l'offre technique, un mémoire technique justificatif et tous autres documents exigés en application de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 DU 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics.

Délai de réalisation accompagné d'un planning des travaux.

L'offre financière se compose de :

Lettre de soumission, conforme au modèle joint au cahier des charges signée, cachetée, datée et remplie
Bordereau des prix unitaires, rempli, signé, daté et cacheté.
Devis quantitatif et estimatif, rempli, signé, daté et cacheté.
Les trois (03) dossiers doivent être présentés sous plis séparés cachetés indiquant la mention « dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière » et introduites dans une enveloppe extérieure cachetée anonyme ne portant que la mention suivante :

Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Avis d'appel d'offres nationale ouvert avec exigence de capacités minimales N° : /2020

La Réalisation Des 40/500/2000 Logements Locatifs Publics Y Compris VRD Programme Quinquennal 2010-2014 Tranche Complémentaire 2013 A La Commune de KERZAZ Wilaya De Béchar

La date de dépôt des offres est fixé à **Quinze (15) jours** et ceci à **(12H00)** à partir de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite de dépôts est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu au siège de l'O.P.G.I à l'adresse sus-indiquée, le même jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14h00 dans une séance public ouverte.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de **03 mois**, à compter de la date de la première parution de l'offre.

TIR À L'ARC/WORLD SERIES EN SALLE L'Algérien Arab Adoul en 48e position à l'arc classique

L'archer algérien Arab Adoul a pris la 48e position sur 780 athlètes classés, dans l'épreuve de l'arc classique de la toute première étape à distance des World Series de tir à l'arc en salle, disputée samedi et dimanche, selon le site de la Fédération internationale de tir à l'arc (World Archery).

Arab a récolté un total score de 579 points sur 600 possibles, réalisant un score nettement meilleur que 732 autres concurrents de plus d'une cinquantaine de pays.

La première place de la spécialité est revenue à l'Allemand Felix Wieser avec 598 pts, devant le Coréen Oh Jin Hyek (596 pts).

Le Français Tom Millon (595 pts) complète de podium. Lors d'une compétition officielle de tir à l'arc en salle, les archers tirent 20 volées de 3 flèches chacune en deux séries de 10 volets et en 4 minutes maximum sur chaque cible du parcours.

Une pause est observée à la fin de la 10ème volée puis le tir reprend pour 10 volées supplémentaires.

Un maximum de 600 points au total peuvent être cumulés par les archers. 3000 archers issus de 79 pays ont pris part à la toute première étape à distance des World Series de tir à l'arc en salle.

"Cette année, le circuit international en salle combine des événements officiels de moindre envergure et des compétitions à distance", a indiqué l'instance internationale.

La prochaine étape en ligne des World Series en salle est prévue les 19 et 20 décembre prochain.

ATHLÉTISME La Ligue de diamant perd le meeting de Gateshead en 2021

Le meeting de Gateshead (Grande Bretagne), relevant de la Ligue de diamant et qui n'a pas pu avoir lieu cette année en raison de la pandémie de coronavirus, devrait disparaître, ne laissant place qu'à un seul rendez-vous au Royaume-Uni, qui se déroulera le 13 juillet à Londres.

La Ligue de diamant, le plus important circuit de meetings d'athlétisme, a en effet dévoilé mardi son calendrier de 2021 et qui a été réduit de 15 à 14 manches, après avoir subi une saison quasi blanche en raison de la crise sanitaire.

Les treize premières compétitions, dont l'ouverture à Rabat (Maroc) le 23 mai, permettront aux athlètes de se qualifier pour la finale, disputée les 8 et 9 septembre à Zurich (Suisse).

"Le calendrier est strictement provisoire à ce stade, et reste sujet à des modifications suivant l'évolution de la situation sanitaire mondiale en 2021", note la Ligue de diamant dans un communiqué.

Le prestigieux circuit a en effet subi de plein fouet la pandémie du nouveau coronavirus en 2020 et n'a pu proposer que quatre "véritables" compétitions (Monaco, Rome, Stockholm et Doha), ainsi que trois exhibitions ou meetings réduits (Oslo, Bruxelles et Lausanne).

APS

GUELMA Coup d'envoi du championnat national militaire inter-écoles de judo

Le coup d'envoi du championnat national militaire inter-écoles de judo (dames et messieurs) de la saison 2020/2021 a été donné lundi à l'Ecole des sous-officiers de l'intendance Sadek-Bouridah de Guelma dans un respect strict des mesures de prévention du covid-19.

Ainsi, 69 judokas de 11 sélections représentant les écoles supérieures et d'application relevant des diverses régions militaires participent à ces joutes qui se déroulent à la salle de sport de cette école relevant de la 5ème région militaire (RM), selon les informations obtenues par l'APS, auprès des organisateurs.

Chez les messieurs, la compétition a lieu dans les poids de 60 kg à plus de 100 kg tandis que pour les dames, elle se déroule dans les poids de moins 48 kg à plus 78 kg, selon les organisateurs qui ont noté que l'arbitrage est assuré par les référés de la Fédération algérienne de judo.

Le championnat sera clôturé jeudi par la tenue des combats de la phase finale et la cérémonie de remise des médailles et coupes.

Dans son allocution d'ouverture du championnat, le commandant de l'Ecole des sous-officiers de l'intendance, le colonel Hakim Adami, a considéré que l'objectif du championnat, pour la tenue



duquel l'état-major de la 5ème RM a mis en place toutes les conditions adéquates, est de mettre en valeur les performances des athlètes participants et consolider la pratique sportive militaire.

Le même officier a invité les participants à déployer tous leurs efforts pour faire honneur aux unités qu'ils re-

présentent et au sport militaire national soulignant l'importance du sport pour la formation du soldat.

De son côté, le lieutenant Salah-Eddine Ouaddah, chef du bureau de communication et orientation à l'Ecole, a relevé que la compétition se déroule conformément à un protocole sanitaire défini in-

cluant la présence d'un point médical, d'appareil de mesure de température et de moyens de désinfection pour les participants au championnat.

Le port systématique des masques de protection a été observé par tous les membres des délégations participants ainsi que des hôtes de la cérémonie d'ouverture.

TENNIS / TOURNOI ITF DE MONASTIR Ibbou débutera contre une jeune française de 16 ans

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou fera son entrée en lice dans un tournoi professionnel féminin actuellement en cours à Monastir (Tunisie) contre la Française Astrid Cirotte (16 ans), selon le programme de compétition, dévoilé mardi matin par les organisateurs.

De part son meilleur classement mondial, l'Algérienne de 21 ans a directement

intégré le tableau final de ce tournoi, et en tant que tête de série N6, alors que la jeune française a bénéficié d'une wildcard (ndlr, invitation). Dotée d'un prize-money de 15.000 USD, la compétition qui se déroule sur des courts en surface rapide, a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées sur le plan mondial, notamment, la Biélorusse Shalimar Talbi, 357e chez les

professionnelles de la WTA et tête de série N1 de ce tournoi. Après plusieurs semaines d'arrêt, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, Ibbou reprendra donc du service à l'occasion de ce tournoi, prévu du 23 au 29 novembre, et pendant lequel elle compte réussir un bon parcours. Ce qui lui permettra de récolter suffisamment de points, pour améliorer son classement mondial.

LUTTE/CHAMPIONNATS DU MONDE-2020 Les Algériens en stage de préparation à Souidania

Les athlètes des équipes nationales de lutte juniors et seniors (garçons et filles) effectueront du 29 novembre au 10 décembre un stage de préparation au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales à Souidania (Alger), en pré-

vision des championnats du monde (seniors messieurs), prévus du 12 au 20 décembre en Serbie, a appris l'APS mardi de l'instance fédérale Le staff technique national, composé des entraîneurs Bendjedaa Mazouz, Aoune Fayçal, Zeghdane Messaoud

et Benrahmoune Mohamed, a convoqué 39 athlètes dont cinq filles à cette nouvelle phase de préparation.

Les athlètes de l'élite préparent également les prochaines échéances dont le tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Tokyo, prévu

au mois de mars 2021 à El-Jadida (Maroc).

La FALA a programmé plusieurs stages de préparation au Centres sportifs de Souidania, Tikjda et Seraidi, avec le strict respect du protocole sanitaire lié au coronavirus.

VOILE / VENDÉE GLOBE 2020 - CLASSEMENT PROVISOIRE Le Français Charlie Dalin creuse l'écart

Le skipper français Charlie Dalin a frappé un grand coup mardi, en creusant considérablement l'écart en tête du classement provisoire du Vendée globe 2020, suivant le pointage effectué à 4h00 GMT.

Le Français, sociétaire de l'équipe Apivia, qui avait dépassé son compatriote Thomas Ruyant la veille, pour prendre la tête de cette course, a en effet poursuivi sa descente de l'Atlantique sud avec la même cadence.

Il est désormais à 41,7 milles nautiques (77 km) devant Ruyant (LinkedOut).

Le duel entre les deux Français se déroule loin devant Jean Le Cam (Yes We Cam), doyen de la course, troisième à près de 300 milles du premier.

Le Français Kevin Escoffier (PRB)

conserve sa 4e place. Le Gallois Alex Thomson (Hugo Boss), ancien leader de la course dont le voilier a connu de sérieux dommages dans la nuit de samedi à dimanche, recule à la 7e place, dépassé par l'Allemand Boris Herrmann (Seaxplorer-Yacht Club de Monaco) et le Français Yannick Bestaven (Maître Coq IV). La tête de flotte longue un couloir qui doit la mener vers le cap de Bonne-Espérance, pour rejoindre les



mers du sud, que beaucoup de marins engagés sur cette neuvième édition ne connaissent pas encore.

LIGUE 1 (2020-2021)

Le protocole sanitaire anti-Covid appréhendé par les clubs

Le protocole sanitaire anti-Covid imposé par les autorités compétentes avant le démarrage vendredi du championnat 2020-2021 de football, suscite quelques appréhensions chez les dirigeants de clubs qui n'excluent pas l'apparition d'éventuelles difficultés lors de l'application des différents points.

L'arrêt depuis le 16 mars dernier en raison de la pandémie de Covid-19, le championnat d'Algérie de Ligue 1 reprend ses droits vendredi et samedi prochains, au moment où un débat s'instaure sur les véritables capacités des clubs à garantir le strict respect et application des mesures contenues dans le protocole sanitaire.

Samedi dernier, le stade du 5-Juillet d'Alger a abrité le premier match de la saison, celui de la Supercoupe d'Algérie, remporté par le CR Belouizdad face à l'USM Alger 2-1, et au cours duquel le protocole sanitaire en question a été mis en oeuvre.

A cette occasion, les téléspectateurs – et les dirigeants des clubs – ont pu découvrir cette nouvelle réalité contraignante imposée par le Covid-19, alors que le championnat de Ligue 1 va démarrer vendredi, à une nouvelle formule où 20 clubs croiseront le fer tout au long des 38 journées du calendrier.

Pour le directeur du pôle compétitif du CR Belouizdad, Toufik Korichi, les clubs de L1 auront des difficultés à appliquer strictement le protocole sanitaire, fondant son opinion sur l'expérience qu'il a vécue autour du match de Supercoupe d'Algérie.

"À travers cette rencontre, on s'est rendu compte de la difficulté, pour les clubs, d'appliquer et de respecter scrupuleusement le protocole sanitaire, tout au long de la saison.

La Supercoupe était un rendez-vous spécial, organisé par la Ligue de football professionnel (LFP) dans la grande enceinte du 5-Juillet, en présence des hautes autorités...

Malgré cela, nous avons constaté des difficultés dans la maîtrise de l'ensemble du processus du protocole. Qu'en sera-t-il alors pour les matches de championnat?", a indiqué Korichi à l'APS.

"Personnellement, je m'interroge sur le devenir du protocole sanitaire et le degré de son respect tout au long des 38 journées de championnat", a-t-il poursuivi.

Parmi les mesures contenues dans le protocole, préalable à la reprise du championnat, figurent les tests PCR que les clubs doivent effectuer pour leurs joueurs et staffs techniques 72 heures avant chaque rencontre.

Sachant que ces tests ne restent valables que pour une période limitée puisque, avant même l'obtention des résultats, le joueur peut être contaminé par un porteur du virus.

Par conséquent, la direction du club est obligée, dès l'accomplissement du test PCR, d'isoler ses joueurs jusqu'au jour du match.

À titre d'exemple, le CRB a procédé, à l'occasion du match de Supercoupe, au regroupement de ses joueurs dans un hôtel où l'équipe a effectué les tests PCR.

"Nous avons établi une convention avec une clinique privée pour faire

subir, au niveau de l'hôtel, les tests PCR aux joueurs.

Ces derniers rejoignent par la suite leurs chambres individuelles. Après les résultats négatifs des tests, nous pouvons alors mettre deux joueurs par chambre", a-t-il expliqué.

Les joueurs du CRB ont même été "interdits de quitter l'hôtel, voire rendre visite à leurs familles, de peur de contracter le virus (...)" outre le fait de prendre le déjeuner et dîner loin de autres personnes, et en respectant la distanciation, et ce jusqu'au jour du match", a poursuivi Korichi.

De son côté, le vice-président du conseil d'administration de la JSM Skikda, Abderrahmane Lemaïci, a estimé que l'application du protocole de santé Covid-19 constituait une "nouvelle situation dure" pour tous les clubs, mais "nous n'avons pas le choix et nous devons faire face à cette situation".

"Nous travaillons à la mise en oeuvre du protocole conformément aux exigences de la Fédération algérienne de football, mais il est difficile de se conformer pleinement à son contenu, tant en termes d'hébergement des acteurs que de la difficulté de les surveiller pour éviter l'infection", a-t-il déclaré.

La LFP "vole au secours" des clubs

Parmi les points-clés du protocole de santé Covid-19, figure le déroulement des rencontres sans public,



dans le but de réduire le nombre de personnes dans les stades, tout en assurant la propreté des installations et la régulation de la circulation, en particulier dans les zones d'accès et les goulots d'étranglement, avec le marquage au sol.

A cet égard, Lemaïci a indiqué que le stade 20-Août de Skikda est une "grande installation avec les structures nécessaires" pour mettre en oeuvre le protocole de santé.

Il comprend deux entrées, six vestiaires pour les équipes, un vestiaire pour les arbitres et une salle de contrôle anti-dopage.

En revanche, Toufik Korichi a fait savoir qu'il n'a pas d'"éléments concrets" en ce qui concerne les mesures prises au stade 20-Août d'Alger, toujours en travaux.

La mise en oeuvre du protocole anti-Covid va éprouver financièrement les clubs algériens, en particulier les formations en manque de moyens, contraintes d'allouer un budget supplémentaire pour faire face à cette crise sanitaire, avant que la LFP n'annonce sa disposition à prendre en charge les tests PCR.

"Les coûts sont très élevés pour l'application du protocole.

Pendant notre stage préparatoire dans la capitale, nous avons effectué trois échantillons d'analyse qui nous ont coûté 120 millions de centimes,

soit 40 millions par échantillon, ce qui est énorme pour notre club", a indiqué le vice-président du conseil d'administration des "V-noirs", soulignant que son équipe a dû "réquisitionner tout un hôtel pour l'application de la distanciation physique, mettant à rude épreuve le budget du club". Lemaïci s'est, par ailleurs, interrogé sur la capacité de la LFP à s'engager pour assurer le coût des tests: "Merci à la Ligue pour son initiative, mais vu le prix élevé des tests, pourra-t-elle les prendre en charge jusqu'à la fin de la saison ou nous laissera-t-elle tomber au milieu de la route?". Pour sa part, le dirigeant du CRB s'est demandé comment les clubs pourraient se permettre de tels coûts tout au long de la saison: "Le coût d'un test PCR pour les joueurs et staff technique avant chaque rencontre est estimé à 50 millions. Honnêtement, c'est très cher". Le président de la LFP, Abdelkarim Medouar, a annoncé vendredi que son instance était prête à prendre en charge les tests PCR tout au long de la saison, c'est-à-dire une moyenne de 1.000 tests par journée de championnat, "sous conditions", appelant les autorités publiques à faire réussir cette opération en mettant à disposition les kits nécessaires au niveau de toutes les wilayas du pays.

LIGUE 1 (2020-2021)

20 clubs sur la grille de départ, la succession du CRB est ouverte

Vingt clubs de la Ligue 1 de football seront sur la grille de départ de la saison 2020-2021, dont le coup d'envoi sera donné vendredi dans une conjoncture exceptionnelle, marquée par la pandémie de coronavirus (Covid-19).

Après une longue attente qui a duré huit mois imposée par le Covid-19, les joueurs de l'élite vont de nouveau rechausser les crampons, une fois n'est pas coutume, en l'absence du public en raison des mesures préventives décidées pour endiguer la propagation du virus.

Le fait marquant de cette nouvelle édition est l'augmentation du nombre de clubs de la Ligue 1, passé de 16 à 20, une décision prise par la Fédération algérienne (FAF) dans le cadre du léger changement apporté au système de compétition pyramidal.

Avec un calendrier à 38 journées, les pensionnaires de l'élite vont devoir puiser dans leurs ressources, notamment physiques, pour pouvoir terminer un exercice transitoire pas comme les autres.

Les favoris pour perpétuer la tradition

Comme avant chaque exercice, les favoris en puissance pour le triomphe sont les mêmes, soit les clubs qui, sur papier, présentent des arguments valables, aussi bien sur le plan de l'effectif que des moyens financiers et matériels dont ils disposent, notamment pour l'application stricte du protocole sanitaire mis en place pour protéger les différents acteurs du virus.

Le CR Belouizdad, désigné sacré champion d'Algérie lors du précédent exercice, suspendu en raison de la pandémie de Covid-19, aura à coeur de confirmer sa résurrection et son renouveau, quelques jours après s'être adjugé le premier titre mis en jeu de la saison, en remportant la Supercoupe d'Algérie aux dépens de son voisin l'USM Alger (2-1).

Le Chabab est le favori en puissance pour sa propre succession, estimant les observateurs, eu égard notamment à la stabilité qu'il a connue sur tous les plans, gage de toute réussite, et aux moyens investis par le Groupe Madar, actionnaire majoritaire du club.

De son côté, le MC Alger, vice-champion d'Algérie, abordera cette saison avec l'intention de glaner le titre, à l'occasion du centième anniversaire de sa création, coïncidant avec 2021.

La direction du club algérois n'a pas lésiné sur les moyens, en effectuant un recrutement qualitatif en attendant la réalité du terrain.

Idem pour l'ES Sétif, 3e au classement de la saison dernière, qui a réussi à préserver l'ossature de son effectif, mais surtout prolonger le contrat du technicien tunisien Nabil Kouki, architecte d'une "remontada" de l'équipe au tableau pour terminer sur le podium.

Avec l'arrivée du nouveau président du Club sportif amateur, Kamel Lafi, aux commandes, l'ESS espère

confirmer son éternel statut de favori et pourquoi pas renouer avec une consécration qui échappe à son palmarès depuis trois années déjà.

D'autres clubs sont présentés également pour disputer le leadership, comme le CS Constantine, qui a enregistré le retour de l'entraîneur Abdelkader Amrani.

L'USM Alger n'est pas en reste, même si l'entraîneur français François Ciccolini n'a pas fait long feu, en se faisant limoger dimanche pour avoir boycotté la cérémonie protocolaire de remise des médailles lors de la Supercoupe d'Algérie.

Un véritable "séisme" qui a secoué la maison USMA, dont la direction est appelée à faire revenir la sérénité pour réussir l'entame de la saison et éviter un faux départ qui pourrait être préjudiciable.

Avec onze joueurs recrutés durant l'intersaison, dont l'ancien buteur du CSC Ismail Belkacemi, le club de "Soustar" compte effacer la désillusion de la dernière saison qu'il a bouclée à une décevante 6e place au classement, échouant à décrocher une qualification à une épreuve continentale.

Pour leur part, la JS Saoura, le MC Oran et à un degré moindre le NA Hussein-Dey, voudront jouer les trouble-fête et tenter d'aller bousculer les cadors.

Les promus pour forcer le respect

Les quatre promus en élite, en l'occurrence l'Olympique Médéa, la JSM Skikda, le WA Tlemcen et le RC Relizane, auront à coeur de se frayer un chemin parmi tout ce beau monde, même si leur saison s'annonce difficile, notamment pour la JSMS qui retrouve le palier supérieur après 33 ans à végéter dans les divisions inférieures.

Les "V-noirs", dont l'entraîneur Younes Iflicene a été maintenu dans ses fonctions, pourront compter sur leur buteur attitré Kheireddine Merzougui qui a réussi à revenir au premier plan la saison dernière, après avoir purgé quatre années de suspension pour dopage.

L'OM, qui a retrouvé la Ligue 2 une saison seulement après sa relégation, fera en sorte d'éviter les erreurs du passé quand les gars du "Titteri" sont redescendus en Ligue 2 au terme d'un exercice 2018-2019 à mettre aux oubliettes. La JS Kabylie, toujours dirigée sur le banc par l'entraîneur tunisien Yamen Zelfani, a enregistré un véritable remue-ménage au sein de son effectif.

Les "Canaris" ont choisi la ville d'Akbou (Béjaïa) pour effectuer l'essentiel de leur préparation d'intersaison et se refaire une santé en vue de ce nouvel exercice qui se présente sous le signe du renouveau pour la formation la plus titrée du pays. En dépit de ces données, rien n'indique à première vue que la logique sera respectée, tant le championnat algérien a souvent réservé des surprises avec des équipes dont le niveau est très rapproché.

APS

Les principaux points du protocole sanitaire Covid-19 de reprise

Principaux points du protocole sanitaire Covid-19 mis en place pour la reprise des entraînements et du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football, dont la 1re journée est prévue vendredi et samedi :

Conditions de tenue des matchs :

- ▶ Test PCR pour les joueurs et staff technique 72h avant chaque match.
- ▶ Contrôle de la température corporelle à l'entrée de toute structure (pistolet frontal).
- ▶ Strict respect des mesures de distanciation sociale et physique (proscription des poignées de mains, accolades et embrassades).
- ▶ Distanciation sur le banc de touche, dans le transport et dans les lieux de restauration.
- ▶ Veille au respect du port obligatoire du masque pour tous (sauf pour les joueurs sur le terrain).
- ▶ Veille à l'hygiène et à l'organisation sanitaires des structures et locaux.
- ▶ Organisation de la circulation avec marquage au sol, notamment, dans les zones d'accès et des goulots d'étranglement.
- ▶ Restriction du nombre de personnes accédant aux infrastructures de compétition, quelle qu'en soit la nature (déroulement des matchs à huis clos, ndlr).
- ▶ Utilisation de grands autobus avec occupation d'un siège sur deux.
- ▶ En mise au vert, chambre individuelle pour chacun.

Conditions administratives :

- ▶ Mise en place d'une commission de surveillance de veille à l'application du protocole sanitaire, à travers la désignation d'un Covid-manager (obligatoirement un médecin).
- ▶ Responsabilisation des athlètes et staff avec engagement écrit et dûment signé.
- ▶ Sensibilisation des athlètes et des acteurs gravitant autour, par des moyens de communication sémiologiques simples.
- ▶ Exclusion de toute personne ne respectant pas les règles de prévention édictées.
- ▶ Tenue d'un registre recensant toutes les personnes accédant aux diverses structures, afin de faciliter toute éventuelle enquête épidémiologique.

LIGUE 1/ USM ALGER L'entraîneur Ciccolini suspendu par la LFP

L'ex-entraîneur en chef de l'USM Alger, François Ciccolini, est suspendu par la commission de discipline de la LFP jusqu'à son audition le 26 novembre à 11h00, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi soir sur son site officiel.

Le technicien français avait été limogé par la direction de l'USMA au lendemain du match de Supercoupe entre l'USM Alger et le CR Belouizdad (1-2) disputé le samedi 21 novembre au stade du 5 juillet pour avoir enfreint aux règles du protocole en s'abstenant à monter à la tribune officielle pour recevoir sa médaille.

L'USM Alger a annoncé un plus tôt dans la journée la nomination du technicien Benarabi Bouziane en tant qu'entraîneur en chef de l'USM Alger, en remplacement du Français François Ciccolini, limogé dimanche. Benarabi Bouziane sera assisté de Nicolas Baup (préparateur Physique) et Mohamed Benhamou (entraîneur des gardiens de but).

CHAMPIONNAT DE FRANCE Delort dans l'équipe type de la 11e journée

L'attaquant international algérien de Montpellier Andy Delort, auteur d'un doublé contre Strasbourg (4-3) dimanche, figure dans l'équipe type de la 11e journée du championnat de France de Ligue 1 de football.

Le buteur algérien a réussi son doublé d'une tête placée au ras du poteau (13e) et d'une tête plongeante sur un délicieux extérieur du pied de Mihailo Ristic (32e).

De retour de sélection algérienne après avoir pris part aux qualifications de la Coupe d'Afrique des nations 2021, Delort a obtenu la note de 8 attribuée par le magazine France Football.

Le joueur algérien est en train de réussir une bonne entame de saison malgré un Covid-19 contracté en août dernier. Avec ce doublé, il en est déjà à six buts et trois passes décisives. Delort avait inscrit le premier but de l'Algérie contre le Zimbabwe (2-2) le 16 novembre dernier à Harare en match comptant pour la quatrième journée des qualifications de la CAN-2021.

SÉLECTION ALGÉRIENNE U20 Un stage du 24 novembre au 3 décembre à Sidi-Moussa

La sélection algérienne des moins de vingt ans (U20) effectuera un nouveau stage de préparation, du 24 novembre au 3 décembre, au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa (Alger), a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) dans un communiqué.

Les poulains du sélectionneur Saber Bensmaïn avaient déjà effectué deux stages bloqués, du 30 octobre au 9 novembre, puis du 15 au 20 novembre, également au CTN de Sidi-Moussa.

Outre le travail physique et technico-tactique, les U20 ont disputé plusieurs matchs amicaux, contre des équipes du centre, notamment, la JS Kabylie, le CR Belouizdad, le MC Alger, le Paradou AC et l'USM Alger. Les stages de la sélection nationale U20 entrent dans le cadre de la préparation du prochain tournoi de l'Union nord-africaine de football, prévu du 13 au 28 décembre en Tunisie, et qui sera qualitatif pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations de la catégorie (CAN-2021), prévue du 14 février au 4 mars en Mauritanie.



Le sélectionneur Saber Bensmaïn (à gauche) avec les joueurs de la sélection algérienne U20 au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa.

SÉLECTION ALGÉRIENNE (U17) Un match amical contre les U21 de l'USMBA, mercredi

La sélection algérienne des moins de 17 ans disputera un match amical de préparation, ce mercredi 25 novembre, contre les U21 de l'USM Bel-Abbès, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF).

Ce sera la deuxième joute amicale pour les poulains du duo Mohamed Lacet

- Mourad Slatni, dans le cadre de leur stage bloqué, qui se déroule actuellement au Centre technique régional (CTR) de Sidi Bel-Abbès.

Lors de la première joute amicale, disputée dimanche, les U17 avaient défié les U21 de l'ASM Oran, et ils l'avaient emporté sur le score de trois buts à zéro.

Des réalisations signées Rafik Zaïmèche (15') et Lahlou Akhrib, auteur d'un doublé aux 75' et 85'.

Ce stage de préparation, entamé le 19 novembre courant, se clôturera jeudi, au lendemain de cette deuxième joute amicale contre les U21 de l'USM Bel-Abbès.

LIGUE 1 25 millions DA renflouent les caisses du WA Tlemcen

Les caisses du WA Tlemcen viennent d'être renflouées par une somme de l'ordre de 25 millions DA émanant des autorités de la wilaya, ce qui a permis au nouveau promu en Ligue 1 de football de désamorcer "relativement" la crise ayant conduit à la grève de ses joueurs, a-t-on appris lundi de sa direction.

Cette entrée d'argent attendue depuis plusieurs semaines a permis aux dirigeants du WAT de verser deux salaires pour chacun de ses joueurs, aussi bien les anciens que les nouveaux, sachant que ceux de la première catégorie n'ont reçu aucune mensualité depuis mars dernier, a indi-

qué la même source. Le club attend également de percevoir la première tranche de la subvention que devrait lui allouer l'entreprise nationale de géophysique "Enageo" (filiale de Sonatrach), estimée à 20 millions DA, dans le cadre d'un contrat de sponsoring d'une valeur globale de 50 millions DA par an, signé entre les deux parties il y a quelques semaines, rappelle-t-on.

La régularisation partielle de la situation financière des protégés de Aziz Abbes a incité ces derniers à reprendre l'entraînement après trois jours de boycott, au cours desquels ils ont fait l'objet de mises en demeure de la part de la di-

rection du club. En mettant un terme à leur grève, les "Zianides" ont notamment soulagé leur entraîneur, et ce, quelques jours seulement avant la première journée du championnat avec à leur menu un match en déplacement face au CS Constantine prévu prochain.

Par ailleurs, la direction du WAT a accordé un ultimatum jusqu'à la fin du mois en cours à son néo défenseur Abdelghani Khiaït pour clarifier sa situation sanitaire, et s'il était capable ou non d'honorer ses engagements avec le club cette saison. Arrivé au cours du mercato estival en provenance du CA Bordj Bou

Arreridj, Khiaït a eu la mauvaise surprise, au cours des examens médicaux d'usage qu'il a effectués, qu'il souffrait d'un problème rénal.

Depuis, il est rentré chez lui sans donner signe de vie, indique-t-on de même source.

Face à cette situation, la direction du WAT songe sérieusement à résilier son contrat, s'il s'avère réellement que son état de santé ne lui permettra pas de prendre part à la compétition.

Les responsables de cette formation de l'Ouest du pays espèrent que l'éventuel divorce entre les deux parties se fasse à l'amiable, a-t-on encore souligné.

LIGUE 1/USM BEL-ABBES Qualification de huit nouvelles recrues, mais pas le staff technique

L'USM Bel-Abbès, interdite jusque-là de recrutement, a réussi à qualifier pas moins de huit nouveaux joueurs en prévision du démarrage du championnat de Ligue 1 de football prévu pour vendredi prochain.

Le site officiel de la Ligue de football professionnel (LFP) a publié mardi la liste des joueurs de l'USMBA ayant obtenu leurs licences pour le moment, et dans laquelle on y retrouve huit nouvelles recrues.

Il s'agit de Guedacha, Semahi, Baouche, El Ouertani,

Khadir, Kheiraoui, Sailaa et Mouaki, sachant que le premier nommé, qui a signé son contrat par voie électronique, est toujours bloqué en France en raison de la fermeture des frontières pour lutter contre la propagation du Coronavirus.

Il y a quelques jours, le directeur général de l'USMBA, Abbes Morsli, a indiqué que sa direction a réussi à réduire à près de 45 millions de dinars le montant des dettes du club envers anciens joueurs ayant saisi la Chambre na-

tionale de résolution des litiges (CNRL), alors que celui initial était de l'ordre de 150 millions.

Le club de l'Ouest du pays poursuit ses efforts pour apurer ses dettes et lever totalement l'interdiction de recrutement dont il fait l'objet afin de qualifier le restant de ses nouvelles recrues au nombre de cinq et aussi les membres de son nouveau staff technique à leur tête l'entraîneur Lyamine Bougherara.

Par ailleurs, après avoir mis un terme à leur grève

qui a duré quatre jours, les joueurs de la formation de la "Mekerra", qui ont repris dimanche l'entraînement, sont conviés depuis à un programme de préparation spécifique, selon leur coach.

Ce dernier a dit s'activer pour assurer deux matchs amicaux à ses poulains les 25 et 28 courant, profitant du report de leur premier match officiel contre le MC Alger en raison des engagements du club de la capitale dans la Ligue des champions africaine.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
باتنة: بئر مراد الرقيص
بلدية: المحفولة
الرقم: 12/2020

وَصَلَّ تَسْجِيلَ التَّصْرِيحِ بِتَأْسِيسِ

بمقتضى القانون رقم 06-12 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 هـ الموافق لـ 12 جانفي 2012 المتعلق بالمجمعات، تم هذا اليوم: 12 أكتوبر 2020 تسليم وصَلَّ تسجيل التصريح بتأسيس:

- الجمعية خيرية المحفولة السمتة: إسواعدة السعد
- التسمية: حي أولاد بلخاج رقم 01 المحفولة الجزائر
- رئيسة الجمعية: بين نادر سمعية
- تاريخ ومكان التأسيس: 28/09/2020 باب الواد
- العنوان: حي أولاد بلخاج رقم 01 المحفولة

للتشهير

الإحداثيات

ملاحظة: - و صلت هذه الوثيقة للقيام بالتصريح في الموعد الروماني
- بعد القيام بعملية التأسيس لتسليم نسخة منه إلى مصالح البلدية

DK NEWS 25/11/2020

Naby Keita encore blessé...

Miné par de nombreuses blessures depuis son arrivée à Liverpool, Naby Keita a été contraint de céder sa place à la 53e minute du choc contre Leicester (3-0) ce dimanche en Premier League après avoir ressenti une pointe derrière la cuisse droite.

«Il a senti quelque chose aux ischio-jambiers et n'a pas pu continuer à jouer, sinon il serait resté sur le terrain», a commenté l'entraîneur des Reds, Jürgen Klopp, en conférence de presse. Jusque-là auteur d'un excellent match, le milieu de terrain doit passer des examens complémentaires en dé-



MARTIAL, C'EST QUOI LE PROBLÈME ?

Muet en Premier League, Anthony Martial est en difficulté depuis le début de la saison. Son entraîneur Ole Gunnar Solskjær a tenté d'expliquer la méforme de son attaquant. Anthony Martial a calé. Auteur de la meilleure saison de sa carrière en 2019-2020 avec 23 buts inscrits en 48 matchs toutes compétitions confondues, l'attaquant de 24 ans n'est pas parvenu à enchaîner depuis le début de l'exercice en cours. En huit rencontres disputées cette saison,

Martial n'a trouvé le chemin des filets qu'à deux reprises (dont un penalty). Et son compteur reste bloqué à zéro en Premier League. Une compétition dans laquelle il avait marqué 17 buts la saison passée. Martial a «peu perdu son football». Pour expliquer cette baisse de régime, Ole Gunnar Solskjær évoque l'absence de préparation estivale normale en raison de la pandémie de Covid-19. «Il a fait de grands progrès pour devenir l'attaquant que nous connaissons. Mais il n'est pas différent des autres joueurs de notre équipe

car il n'a pas eu de présaison normale», a expliqué l'entraîneur manucien en conférence de presse. Solskjær rappelle aussi que l'international français a manqué plusieurs matchs depuis le début de la saison, notamment parce qu'il a «écopé très tôt d'un carton rouge contre Tottenham» lors de la 4e journée de championnat. Une expulsion qui lui a valu trois matchs de suspension. «Il a donc un peu perdu son football», reconnaît le technicien norvégien.

PIRLO : «DYBALA VA DE MIEUX EN MIEUX»

L'entraîneur de la Vieille Dame, Andrea Pirlo, s'est exprimé sur l'état de forme de son attaquant argentin Paulo Dybala.

Samedi soir, à l'occasion du succès contre Cagliari en Serie A, Paulo Dybala a encore démarré un match de la Juventus sur le banc. Blessé juste avant la trêve internationale, «La Joya» n'était pas en pleine possession de ses moyens. Mais, les 20 minutes qu'il a jouées lors de cette partie et les entraînements effectués depuis lui ont permis de recouvrer sa forme. C'est ce qu'a assuré Andrea Pirlo, ce lundi.

Lors de la conférence de presse précédant le match de Ligue des Champions contre le Ferencváros, le technicien bianconero a confié : «Paulo se sent mieux et il est prêt, il s'est entraîné continuellement ces derniers jours. Demain, nous verrons s'il faut le lancer dès le départ ou comme remplaçant». Les places sont chères au sein de l'attaque turinoise cette saison, avec la présence notamment de Cristiano Ronaldo et Alvaro Morata, deux joueurs qui sont en pleine bourre qui plus est. Dybala peut-il évoluer à leurs côtés avec un schéma à trois attaquants ? La réponse de l'entraîneur : «Nous réfléchissons à différentes solutions d'attaque. Nous allons essayer de jouer avec ces 3 joueurs tous ensemble, mais avant nous devons trouver le bon équilibre». Cette saison, en sept matches joués, Dybala n'a marqué qu'un seul but avec la Juve (et zéro passe décisive). Il est bien loin de son niveau de la campagne écoulée quand il a mis 17 buts et 9 assists en 46 rencontres.



DEAN HENDERSON NE SERA PAS PRÊT

Dean Henderson ne quittera pas Manchester United cet hiver. Man United : Dean Henderson ne sera pas prêt. Pas utilisé encore depuis le début de la saison en championnat, Dean Henderson aurait dépassé son transfert sous la forme d'un prêt cet hiver afin de retrouver du temps de jeu. En effet, l'indiqué s'inquiète pour sa participation à l'Euro 2021, mais il a devoir prouver à Manchester si il veut jouer. Ole-Gunnar Solskjær a confirmé en conférence de presse que son dernier rompart de 23 ans, barré par l'Espagnol David De Gea ne quitterait pas le club en janvier prochain. Le Celtic Glasgow et trois formations anglaises dont Leeds songeraient pourtant à recruter celui qui était prêt les deux dernières saisons à Sheffield United.

Mkhitaryan devrait prolonger à la Roma

Le milieu arménien Henrikh Mkhitaryan devrait signer un nouveau bail avec son club de l'AS Roma. Après avoir été transféré définitivement d'Arsenal, Henrikh Mkhitaryan est en passe de remplir avec sa formation de l'AS Roma.

Très satisfait par ses services, les responsables giallorossi envisagent d'offrir un contrat de longue durée à l'ancien gunner. Ce nouveau bail devrait être signé d'ici Noël, si l'on en croit ce que rapporte La Gazzetta dello Sport. Depuis son arrivée dans la Cité éternelle, Mkhitaryan s'est offert 15 buts en 38 rencontres. Il fait partie des éléments les plus performants de la Louve.



BENZEMA ABSENT POUR AFFRONTER L'INTER

Le Real Madrid se déplace sur la pelouse de l'Inter pour un match de Ligue des Champions crucial sans son attaquant star. Pas de Karim Benzema pour choc entre l'Inter Milan et le Real, ce mercredi soir à 21h en Ligue des Champions. Le Real Madrid a communiqué son groupe de 21 joueurs pour le déplacement en Italie dont ne fait pas partie l'attaquant français. Souffrant d'une blessure musculaire avant la trêve internationale, Benzema n'est toujours pas en mesure de jouer et était de nouveau absent contre Villarreal (1-1) ce samedi. En son absence, Mariano Diaz avait été titularisé sur le front de l'attaque, marquant le seul but de la rencontre pour les Merengues, et pourrait de nouveau débiter contre l'Inter ce mercredi en Ligue des Champions. Le forfait de Karim Benzema vient s'ajouter à ceux de Sergio Ramos, Federico Valverde ou encore Eder Militao et Luka Jovic. Heureusement, Zinedine Zidane pourra compter sur le retour de Casemiro qui avait manqué les deux derniers matches après un test positif à la Covid-19.

DÉCÈS DE ABDERRACHID BOUKERZAZA Le Premier ministre présente ses condoléances à la famille du défunt

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présenté ses sincères condoléances à la famille de l'ancien ministre de la Communication, Abderrachid Boukerzaza décédé lundi à l'âge de 65 ans des suites d'une longue maladie.

"C'est résigné devant la volonté de Dieu que j'ai appris la nouvelle du décès du Dr. Abderrachid Boukerzaza, ancien ministre, ancien militant actif au sein des associations pour jeunes et enseignants universitaires", a écrit M. Djerad sur sa page Facebook. "Mes sincères condoléances à la famille et aux proches du regretté, priant Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches", ajoute le Premier ministre.



OTAN-PARLEMENT

Fin des travaux de la 66^e session de l'AP-OTAN avec la participation d'une délégation des deux chambres du Parlement

Les travaux de la 66^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (AP-OTAN) auxquels a participé le président de la commission de la défense nationale au Conseil de la nation, Abdelhak Benboulaïd, à la tête d'une délégation des deux chambres du Parlement, ont pris fin lundi, a indiqué mardi un communiqué du Conseil de la nation.

Le débat a porté sur "l'avenir de l'OTAN à la lumière des changements éfrénés que connaît le monde et des appréhensions sécuritaires révélées par la pandémie de Covid-19 au plan géostratégique", a précisé la même source. Les travaux tenus par visio-conférence ont également porté sur "les enseignements à tirer sur les moyens de faire face aux retombées de cette situation, aux niveaux national et international". L'accent a, dans ce cadre, été mis sur "la nécessité de la coordination et de la coopération



pour surmonter la crise actuelle". Dans son intervention lors du débat sur la question de la coopération et du partenariat avec les pays du sud, le chef de la délégation algérienne a insisté sur "la forme, la nature et les domaines de la coopération à même se renforcer les relations entre les Etats membres de l'AP-OTAN et les Etats méditerranéens partenaires. Au terme du débat général, il a été procédé à l'adoption d'une décision appelant à tirer des enseignements de la pandémie de Covid-19, à analyser les points faibles et à se préparer à toutes les éventualités pouvant découler d'une future épidémie. Lors de la cérémonie d'ouver-

ture des travaux de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, qui ont débuté mercredi dernier, le président de l'AP-OTAN, Attila Mesterhazy avait précisé que "l'actuel concept stratégique, qui définit les tâches fondamentales de l'OTAN, a dix ans. Depuis son adoption, un terrorisme particulièrement brutal a fait son apparition avec l'entrée en scène de Daech, de nouvelles menaces hybrides ou cybermenaces ont vu le jour, et les effets du changement climatique se font ressentir plus largement".

Pour ce qui est du premier point inscrit à l'ordre du jour concernant les effets de la pandémie de la Covid-19, l'Assemblée parle-

mentaire a considéré que cette pandémie "a reformulé le concept de la sécurité mondiale qui sera marqué désormais par une concurrence géopolitique croissante", ce qui exige de "tirer les enseignements sur le procédé de gestion de la crise et ses répercussions aux plans national et mondial". Lors de la séance, les participants ont débattu de plusieurs rapports préliminaires, dont la question de l'apparition de nouvelles techniques pouvant changer la forme des guerres et l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Lors de la séance plénière, la présidence de l'AP-OTAN a été confiée à Gerald Connolly, unique candidat à ce poste. La délégation parlementaire conjointe des deux chambres du parlement était également composée de Youcef Messar, membre du Conseil de la nation et Rahim Hicham, député à l'Assemblée populaire nationale (APN).

COMMUNICATION-MÉDIAS "Le ministère en passe d'élaborer un projet de loi sur la publicité"

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé lundi que "le ministère est en passe d'élaborer un projet de loi sur la publicité, à même de corriger les dysfonctionnements enregistrés sur le terrain". Dans un entretien diffusé sur le site électronique "Dzair-Tube", le ministre a précisé que "la publicité nécessite une régulation urgente pour éviter l'anarchie et certaines pratiques négatives et non professionnelles", annonçant que le ministère était en passe d'élaborer un projet de loi sur la publicité, à même de corriger les dysfonctionnements enregistrés sur le terrain".

"Pour ce faire et à titre transitoire, il a été procédé à la mise en place de 15 critères objectifs pour bénéficier de la publicité publique, ces critères devant être mis en oeuvre au début du mois de janvier 2021", a-t-il expliqué. Par ailleurs, le ministre a affirmé que la dernière révision constitutionnelle avait "consacré la liberté de la presse et renforcé son exercice", ce qui impliquerait "de tenir compte des derniers développements et des acquis remportés lors du processus d'adaptation des lois organiques".

M. Belhimer a relevé, dans ce cadre, que l'amendement et l'actualisation de ces lois, "seront opérés conformément à la vision et aux cadres nouveaux prévus dans l'amendement constitutionnel en matière d'information et de communication".

"Les cadres juridiques et les textes régissant le secteur de la communication, en tête desquels la loi organique relative à l'information et la loi sur l'activité audiovisuelle ainsi que celle sur la publicité constituent l'objet d'un des ateliers de réforme adoptés", a-t-il dit.

Affirmant que le ministère "poursuivra l'opération d'actualisation et d'élaboration des nouveaux textes en adéquation avec le dernier amendement constitutionnel ainsi que les évolutions que connaît le monde dans le domaine de l'information et de la communication", le ministre de la Communication a mis en

exergue que le secteur de la communication "veille à redoubler les efforts pour la réussite de l'opération de numérisation". Il a fait savoir, dans ce sens, que "des étapes considérables" avaient été franchies jusqu'à ce jour dans le domaine du numérique, notamment depuis le mois de juin dernier, où la transmission analogique a été remplacée par la transmission numérique et ce dans les délais fixés par l'Union internationale des télécommunications (UIT). Concernant la carte de journaliste, M. Belhimer a relevé "l'élaboration de la décision relative à la création d'une commission provisoire chargée de l'octroi de la carte de journaliste professionnel et de l'organisation des élections relatives à la formation d'une commission permanente pour l'octroi de cette carte", ajoutant que cette commission, composée d'experts et de compétences dans le domaine des médias, devra prendre en charge la mise à niveau et l'examen de tous les dossiers relatifs à la carte de journaliste professionnel en toute transparence, objectivité et intégrité afin de barrer la route aux intrus de ce métier".

S'agissant des préparatifs de l'organisation de la presse électronique, le ministre a déclaré que "nous attendons la promulgation du décret exécutif relatif à l'activité des médias électroniques dans le Journal officiel", mettant l'accent sur l'impératif pour tous les sites électroniques "de se conformer aux dispositions du décret en question dès sa promulgation". Concernant les sites électroniques, le porte-parole du Gouvernement a affirmé que "le ministère a élaboré le premier texte juridique régissant le domaine des médias électroniques en Algérie et lequel contraint la presse électronique à la domiciliation sous le domaine (.dz)".

"Le fait de contraindre les sites électroniques à la domiciliation sous le domaine (.dz) en tant que condition pour l'accès à la publicité est un facteur permettant de les protéger des piratages et des attaques étrangères", a poursuivi le ministre.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION Plus de 2.400 morts au cours des 10 premiers mois de 2020 (DNSR)

Les accidents de la circulation ont fait plus de 2.400 morts et plus de 20.000 blessés dans plus de 16.000 accidents de la route enregistrés au niveau national durant les dix premiers mois de 2020, a indiqué lundi la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR). "Au total, 2.422 personnes ont trouvé la mort et 22.003 autres ont été blessées dans 16.171 accidents de la circulation enregistrés, au cours des dix premiers mois de l'année 2020, au plan national en zones urbaine et rurale, lit-on dans le communiqué de la DNSR.

JUSTICE Affaire de diffamation contre le quotidien El Watan à Annaba : demande d'une enquête complémentaire

Le juge du tribunal de première instance d'Annaba a statué lundi en demandant une enquête complémentaire dans l'affaire de "diffamation" contre le quotidien d'expression française El Watan. L'enquête complémentaire portera sur la détermination de certains aspects juridiques relatifs à la représentation du quotidien El

Watan dans l'affaire et à la détermination de l'identité de l'auteur de l'article paru dans ce journal sur fond duquel l'affaire de diffamation contre le journal a été engagée, a précisé la source judiciaire. Le parquet avait requis le 9 novembre passé une peine de trois mois de prison ferme et une amende de 50.000 DA contre le di-

recteur de publication du quotidien El Watan et une autre amende de 250.000 DA contre la personne morale du même quotidien. Le quotidien El Watan est poursuivi pour diffamation par les nommés Ahmed Gaïd B. et Ahmed Gaïd A. qui résident à Annaba sur fond d'un article publié dans ce quotidien.